

Les mouvements sociaux confrontés à la crise écologique

Actes du Séminaire organisé le 24 mars 2007 par ATTAC, en collaboration avec AITEC, Alternatives Économiques, Amis de la Terre, CADTM, CCFD, CFDT-FGTE, CGT, Confédération Paysanne, CRID, FNE, FSU, Global Chance, Greenpeace-France, Politis, 4D, Solidaires.

Objectif du séminaire

Ce séminaire s'est donné pour objectif la confrontation entre des mouvements orientés vers la réduction des inégalités sociales, des inégalités Nord-Sud, des inégalités entre hommes et femmes d'une part et la crise écologique d'autre part. En quoi cette crise modifie-t-elle les stratégies, les priorités, les alliances ?

La crise écologique représente une menace pour l'ensemble du genre humain. L'existence même des sociétés est aujourd'hui menacée du fait de l'activité humaine, de plus en plus enchaînée à des systèmes de production et de consommation sacrifiant la nature et le travail à la marchandisation généralisée et à la toute-puissance de la technique. Il ne s'agit plus seulement d'une crise se manifestant par des conflits internes aux sociétés (sociaux, militaires, politiques), mais d'une crise globale. Si dans ses effets, elle ne fait pas a priori le tri entre les classes sociales et les pays, elle les affecte de façon très différenciée, ajoutant aux inégalités sociales les inégalités environnementales. Et si les dégradations écologiques appellent à une conscience et une responsabilité individuelle, ce sont bien des choix globaux de production et d'organisation sociale qui sont au cœur de cette crise. Le capitalisme à dominante financière, en semant l'illusion d'une création possible de richesses par la magie des marchés financiers, pousse à son paroxysme le mépris du travail et de la nature.

Les mouvements sociaux, dans leur diversité, sont pris au dépourvu face à ces enjeux et aux changements de représentations qu'ils impliquent. Pour plusieurs raisons. D'abord, « la question sociale » n'a pas traditionnellement inclus la dimension écologique : les revendications sociales se sont surtout construites autour du travail, de la propriété, du paupérisme, des inégalités et de la redistribution. Les limites physiques à la croissance et souvent même la finalité sociale de la production sont passées au second plan. Ensuite, le caractère global de la crise écologique, joint à la démission des États face aux intérêts à court terme des firmes transnationales, exige à présent des mouvements sociaux un élargissement de leurs projets et de leurs luttes. Car ce mode de développement productiviste, étendu à l'ensemble du monde, loin de réaliser la promesse d'un progrès pour l'ensemble de l'Humanité, menace l'équilibre écologique de la planète et ruine les valeurs d'égalité, de justice et de solidarité. De nombreux mouvements écologistes s'interrogent eux-mêmes sur la question sociale, et notamment dans sa dimension Nord-Sud.

Les limites à la croissance infinie des richesses matérielles supposent des choix démocratiques, seuls remparts contre des formes autoritaires et inégalitaires de gestion des raretés. Voilà pourquoi nous devons ensemble pouvoir répondre à la question suivante : comment « croiser » et faire converger les campagnes contre le développement prédateur et polluant, les mouvements à finalité sociale, les mouvements paysans pour une autre agriculture et les mouvements à finalité directement environnementale ? Il est de notre responsabilité collective d'y parvenir.

Plénière d'ouverture

Interventions

Geneviève Azam (Conseil scientifique et Conseil d'administration d'Attac)

Ce séminaire a été proposé au conseil d'administration d'Attac par le groupe « Ecologie-société » du Conseil scientifique. Il a été élaboré en association avec des partenaires du mouvement social et du mouvement écologiste. Il a pour but d'ouvrir des réflexions et actions communes à la hauteur des défis qui sont devant nous.

1 - La crise écologique est une crise globale

La crise écologique est globale dans un sens premier car elle concerne l'ensemble de la planète et met en jeu la possibilité future de sociétés humaines. Les dérèglements climatiques, dont les causes anthropiques ne sont plus sérieusement contestées, en sont une expression emblématique. Tout comme la réduction de la bio-diversité. Cette globalité de la crise révèle à quel point des politiques globales, à l'échelle internationale, sont absolument nécessaires pour retourner le mouvement de dégradation accélérée de nos écosystèmes.

Cette crise est globale également dans le sens où elle engage nécessairement la responsabilité de tous les échelons des organisations sociales, états, collectivités territoriales, jusqu'aux pratiques individuelles. Aucun de ces échelons, du global au local ne saurait être négligé. Prenons le cas de l'eau. Il est nécessaire de définir au niveau global un « contrat mondial de l'eau », un droit international d'accès à l'eau et une protection de la ressource, et au niveau des états un service public de l'eau assurant l'égal accès de tous pouvant prendre des formes différenciées, une véritable politique de l'eau favorisant les techniques de production économes, notamment dans l'agriculture. Au niveau des citoyens, cela suppose la promotion d'une nouvelle culture de l'eau, au lieu d'une surconsommation irresponsable.

La globalité de cette crise engage non seulement l'organisation des structures matérielles des sociétés mais également les représentations, le paradigme dominant, fondé sur la possibilité de croissance infinie des richesses matérielles, sur l'inépuisabilité des ressources ou leur substitution toujours possible grâce aux progrès techniques, sur une vision de la nature comme réservoir inerte de ressources à s'approprier. Ce sont ces représentations qui doivent aussi être modifiées. Or un changement de paradigme d'une telle ampleur ne peut être décrété, il se construit et impose la mobilisation de tous les échelons de la société pour être approprié et permettre de mettre en œuvre des transitions sur une base démocratique.

La globalité de la crise engage l'ensemble des mouvements sociaux : mouvements syndicaux, mouvements de solidarité et notamment de solidarité Nord-Sud, mouvements de consommateurs, mouvements écologistes. En effet, dire que la crise est globale ne signifie en rien qu'elle serait anonyme. Il existe des responsabilités particulières dans sa genèse et dans son accélération. Elle a des effets discriminants : ce sont les catégories sociales les plus démunies et les plus précarisées, les sociétés les plus pauvres qui subissent déjà les effets de ces dérèglements. La crise écologique est aussi la conséquence du mouvement d'appropriation sans limites des biens communs de l'humanité et en particulier de la nature comme *res communis* et de choix productivistes qui assurent la domination du travail et de la nature au profit du capital (sous sa forme privée ou étatisée comme ce fut le cas dans les pays « socialistes »).

Cette crise n'est pas non plus fatale : ce que l'action des hommes, pris dans des rapports sociaux particuliers et dans des représentations particulières, souvent d'ailleurs portés par des espoirs d'émancipation, l'action des hommes doit pouvoir le défaire en créant

un nouveau champ d'émancipation humaine qui ne saurait se réaliser contre la nature, mais avec l'intégration de l'idée de limite, conçue comme possibilité retrouvée de choix collectifs qui rendent à nouveau possibles les idéaux de justice et de solidarité.

2 - Attac est confrontée à la crise écologique

Attac n'est pas une association écologiste, dans le sens où les questions liées à l'environnement ne constituent pas le cœur de sa formation. Elle s'inscrit même plutôt dans la tradition des mouvements sociaux qui ont fait de la question sociale une question prioritaire. Toutefois, dans la mesure où les politiques néolibérales et la globalisation financière ont accéléré la crise écologique, Attac a été directement confrontée à cette crise.

Citons quelques exemples parmi tant d'autres :

- La privatisation accélérée des biens communs (eau, énergie, vivant, connaissance, etc.) est un axe essentiel du programme néolibéral. Avec l'accord ADPIC (Aspects des droits de propriété intellectuels qui touchent au commerce), dans le cadre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), ou encore avec les directives européennes, sont définis de nouveaux droits de propriété intellectuelle, véritables péages visant à créer de la rareté là où pourrait régner l'abondance : le vivant, les semences sont transformés en « matières biologiques » appropriables. Le cœur même de la nature, sa capacité infinie à se reproduire, tout comme la connaissance entre dans le champ de l'accumulation capitaliste et des stratégies financières des firmes. Les OGM sont emblématiques de ce mouvement : leur refus s'appuie à la fois sur des raisons sociales (ruine des paysans pauvres et de l'agriculture paysanne, contrôle de l'alimentation mondiale par quelques firmes semencières) et des raisons environnementales (biodiversité, santé).
- La globalisation financière et le dogme du libre-échange accélèrent la déterritorialisation des activités et la négation du territoire, de ceux qui l'habitent et y travaillent. Les délocalisations provoquent l'allongement des circuits de production et de consommation et l'explosion des transports, elles permettent de se débarrasser des industries polluantes et de pratiquer le dumping social et environnemental. La déconstruction des services publics, notamment des services publics de proximité, déstructurent les territoires en désertifiant les zones rurales et en créant des ghettos urbains à la périphérie des villes. La spéculation immobilière et l'expansion urbaine (au lieu de la densification) détruisent l'espace urbain et rendent difficile toute politique de transports collectifs.
- La globalisation favorise une explosion des risques industriels et environnementaux. En matière de risques industriels, la domination de logiques financières au détriment de logiques industrielles, les concentrations et fusions conduisent à faire cohabiter des cultures d'entreprises qui n'ont rien en commun. L'histoire singulière des entreprises est oubliée, ainsi que les savoir-faire, notamment en matière de sécurité. Les fusions contribuent à constituer des « entreprises-réseau » avec un empilement de sous-traitantes, favorisant la dilution des responsabilités. L'explosion de l'usine AZF à Toulouse, après celle de Bhopal en Inde en sont des manifestations exemplaires. De même, la priorité accordée à la finance est à l'origine du développement sans précédent des paradis fiscaux qui hébergent des flottes sous pavillon de complaisance et qui échappent à toute réglementation : 65% de la flotte mondiale navigue ainsi et 50% du pétrole transporté. L'histoire du Prestige est édifiante : la société propriétaire était basée au Liberia, le pavillon était des Bahamas, l'armateur était une société grecque, le certificat de navigation a été délivré par une société américaine après une

inspection à Dubaï, l'affréteur était une société immatriculée en Suisse et filiale du groupe russe Alfa, l'équipage était roumain et philippin et les officiers grecs, le pétrole était russe, chargé en Lettonie en direction de Singapour !

- Enfin, la concurrence exacerbée sur des marchés déréglementés légitime les choix d'urgence qui privent de réflexion sur les finalités, comme c'est le cas pour les OGM, et enferment les populations dans la menace de la dépendance alimentaire. Le seul horizon est la valeur pour l'actionnaire : tout va bien tant que les cours en Bourse se portent bien.

La course à la réduction des coûts engage dans un même mouvement une économie prédatrice du travail et de la nature : le travail précarisé, désocialisé, déréglementé est une simple ressource renouvelable et jetable, tout comme la nature.

3 - Le séminaire

Et pourtant, nous savons bien que souvent, sur le terrain, apparaissent des contradictions entre des revendications sociales parfaitement légitimes (souvent autour de l'emploi et avec des effets à court ou très court terme) et des revendications écologistes, elles-mêmes légitimes. Ces dernières apparaissent souvent comme à plus long terme, donc plus difficiles à s'approprier, alors que les effets de la dégradation de l'environnement sont déjà là, fragilisant les plus démunis.

Il s'agit de mettre à plat ces contradictions, de les faire apparaître, sans les masquer, de les formuler pour les dépasser. En effet, il s'agit aussi pour nous de ne pas succomber à l'instrumentalisation de ces contradictions, aux divisions qui en résultent, car ces contradictions sont celles du capital lui-même, qui pour poursuivre son expansion institue une société de prédation totale de la nature et des hommes, Son horizon est toujours plus le très court terme ; ce faisant il sape non seulement les possibilités d'émancipation humaine mais les possibilités mêmes d'une vie humaine sur la planète. Le dépassement de ces contradictions, l'enrichissement de nos résistances et des alternatives que nous proposons est un enjeu politique et démocratique essentiel.

Benjamin Dessus (Global Chance)

Il s'agit de sortir des contradictions par le haut. A cette fin, quel rôle peut jouer l'expertise indépendante?

Plutôt que de vous faire un discours général, je vais tenter d'apporter un éclairage sur la question à travers deux exemples.

Le premier exemple est celui d'un rapport au Premier ministre de l'époque, Lionel Jospin, sur l'avenir du nucléaire en France.

En 1999, Lionel Jospin commande un rapport sur la prospective économique de la filière nucléaire. Après beaucoup de tergiversations, un trio est désigné : René Pellat, Haut Commissaire à l'énergie atomique, Jean Michel Charpin, Commissaire au Plan, et moi même, de Global Chance. Les conditions sont a priori réunies pour qu'il n'en sorte rien. Comment s'y prendre en effet pour ne pas se contenter d'échanger des arguments de café du commerce entre un tenant du nucléaire, Pellat, un supposé opposant, moi, et une sorte d'arbitre comptable, Charpin, pour finalement ne dire que des banalités ?

Après un premier round d'observation, c'est une proposition méthodologique de Global Chance qui permet d'avancer sur la base suivante : plutôt que de débattre de façon stérile sur l'impératif de poursuivre le nucléaire ou d'en sortir, fabriquons des scénarios diversifiés jusqu'en 2050 représentant les diverses positions, avec plus ou moins de besoins d'électricité et plus ou moins de nucléaire pour la produire (de 80% à zéro en 2050). Une fois ces scénarios écrits on s'engage à chiffrer leur coût sur des bases de données communes et reconnues. La proposition est adoptée par mes deux collègues. Cela permet de déplacer le débat des choix vers les conséquences économiques et environnementales de ces choix.

Comme les partenaires se surveillent étroitement pour établir les bases de données économiques de chaque filière, il en résulte une certaine confiance dans les résultats trouvés, qui n'ont été finalement été critiqués sérieusement par personne. Du coup on a progressé sur la connaissance factuelle des conséquences économiques et environnementales des différentes stratégies. En particulier, par exemple, cela nous a permis de faire consensus sur deux points qui étaient loin d'être évidents : ce qui coûte le moins cher, de loin, et quelles que soient les filières de production électrique, c'est de faire des économies d'électricité, non seulement globalement, mais aussi au kWh. Quant aux divers scénarios de production, à besoins égaux, ils se tiennent dans un mouchoir de poche. On ne peut donc pas s'abriter derrière l'argument économique et financier pour décider en la matière.

Le deuxième exemple concerne l'ouverture d'une mine de charbon en Bourgogne, avec, d'un côté, un discours sur l'emploi local dans une région sinistrée avec les annonces de départ de nombreuses entreprises et la contribution de cette mine à l'indépendance énergétique de la France et, d'un autre, un discours sur la préservation de l'environnement local et les émissions de CO₂ engendrées par la combustion du charbon.

Peut-on proposer des éléments de convergence ?

D'abord quelques éléments factuels indiscutables :

- Oui, l'ouverture d'une mine à ciel ouvert pose des problèmes graves d'environnement local : destruction du paysage, transports, incertitude sur la réhabilitation, etc.
- Oui, la combustion du charbon provoque l'émission de polluants locaux (NO_x, SO_x, etc.) et de CO₂ : pour une tep brûlée cette émission est de 4,1 tonnes de CO₂, contre 3,1 pour le pétrole et 2,4 pour le gaz naturel.
- Mais en même temps, oui, selon toutes les projections des énergéticiens, le charbon restera une source majeure d'approvisionnement mondial d'énergie, en

particulier pour la production d'électricité pour plusieurs raisons : abondance, dissémination géographique des réserves et faiblesse des coûts de l'électricité produite à partir de cette ressource. Aujourd'hui, d'après l'AIE, l'électricité de base (un fonctionnement continu presque toute l'année) produite avec du charbon est la moins chère (4,5 ct\$ contre 5,2 ct\$ le kWh pour le nucléaire). Mais dès qu'on sort de la base, l'écart se creuse au bénéfice du charbon (pour 3000 heures 9,7 ct\$ pour le charbon et 13,5 pour le nucléaire) sauf si la valeur du CO₂ évité atteint une valeur très élevée (150 dollars la tonne). Il est donc très probable que les grands pays, Chine, Inde, Etats Unis etc. détenteurs de réserves très importantes de charbon les utiliseront.

- Oui, l'ouverture d'une mine de charbon et l'installation d'une centrale sont porteurs de plusieurs centaines d'emplois pérennes sur une quarantaine d'années.
- Oui, enfin, l'argument du renforcement de l'indépendance énergétique de la France grâce à cette opération est justifié puisque l'ensemble de l'opération s'effectue sur le sol national alors que dans le cas du nucléaire, contrairement au discours officiel, la France est totalement dépendante de l'uranium importé.

Il faut donc y regarder de plus près.

Première remarque, si le charbon doit rester pour le siècle qui vient une ressource majeure, il est de la plus haute importance de le produire et de l'utiliser dans les meilleures conditions d'environnement local et global : les pays industrialisés, dont la France, ont évidemment une responsabilité importante dans la mise au point des technologies les plus performantes sur ces différents points et leur transfert aux pays émergents.

La deuxième remarque concerne la place éventuelle d'une centrale à charbon de forte puissance dans le contexte français caractérisé par une pléthore de centrales adaptées au fonctionnement en base (les centrales nucléaires). On sait par contre que l'on va manquer à court terme d'outils de production de pointe pour des durées de fonctionnement de 2500 à 3500 heures pour lesquelles le nucléaire est particulièrement mal adapté (pour des raisons techniques et économiques). La comparaison de la solution charbon proposée doit donc s'effectuer avec celle d'une centrale gaz à cycle combiné, solution la plus économique et la moins émettrice de CO₂ actuellement disponible (dans la mesure où il n'existe pas de solution électricité renouvelable de substitution d'électricité de pointe garantie à court terme).

A partir de ces constats factuels on peut tenter de dresser une première image des bases d'une issue positive pour les différents partenaires à partir des deux questions suivantes :

- Peut-on imaginer une opération de démonstration exemplaire « d'extraction propre et sûre » du charbon et la construction d'une centrale à haute performance (rendement, filtrage des polluants locaux, etc.) ?
- Peut-on envisager des « compensations » des émissions de CO₂, en l'absence de perspectives raisonnables, à assez court terme, de captage stockage à l'échelle nécessaire du CO₂ produit par la centrale (il n'existe en effet aucun puits de pétrole épuisé à proximité et les autres sites envisageables demandent encore de longues recherches pour être validés) ?

En effet, si cette installation présente des bénéfices locaux (création d'emplois pérennes indépendance énergétique), elle se traduit aussi par un excès de production de CO₂ par rapport à une situation de référence (par ex le gaz) et donc par une dette vis-à-vis de la collectivité. On pourrait donc creuser l'idée d'une compensation rendant au moins neutre cette opération en termes d'émissions, avec un partage de la charge entre la région, l'Etat et l'exploitant (dont une part de sa production sera vendue hors de France) qui sont tous bénéficiaires de cette opération :

1. Au niveau régional, par un programme d'économie d'énergie dimensionné pour compenser les émissions de CO₂ supplémentaires engendrées par la part

d'électricité de cette centrale (utilisée pour la pointe d'hiver) consommée en France. Un programme de maîtrise de l'énergie régional de l'ordre de 10%, portant principalement sur l'habitat et les transports, parfaitement accessible, serait suffisant pour assurer cette compensation.

2. Au niveau national, par l'engagement ou l'accélération d'un programme de recherche et développement et éventuellement de démonstration partielle de la possibilité de captage stockage sur le site bourguignon.
3. Au niveau industriel, par la perception d'une redevance au kWh vendu sur des bases à déterminer.

Mais on peut aussi aller plus loin : peut-on, sans ouvrir la mine de charbon, et donc sans créer de problèmes d'environnement local, satisfaire aux préoccupations d'emploi, d'indépendance énergétique et de lutte contre les émissions de CO₂ apparues à propos de ce projet? Le programme régional d'économie d'énergie proposé pour compenser la dette CO₂ créée par l'opération charbon peut-il répondre à cette question ?

Oui, manifestement, sur la question de l'indépendance énergétique car il est strictement équivalent de ce point de vue de produire une unité supplémentaire d'énergie sur le sol français ou d'en économiser une unité supplémentaire. Reste alors à apprécier les conséquences sur l'emploi local d'un tel programme régional d'économie d'énergie. On serait probablement surpris, si l'on faisait cette analyse, de constater qu'il est porteur d'un nombre d'emplois locaux pérennes du même ordre que celui du projet minier.

Cet exemple montre qu'il n'est pas impossible de faire cohabiter les exigences a priori contradictoires des mouvements sociaux et environnementaux, à condition de renoncer à nier un certain nombre d'éléments à caractère factuel, à reformuler les questions en débat, à élargir le périmètre de réflexion géographique et partenarial et à mettre les décideurs économiques et financiers publics et privés devant leurs responsabilités à la fois sociales et écologiques.

C'est en cela que l'expertise indépendante peut se révéler utile si elle permet de déminer le terrain et d'éviter les faux débats. C'est essentiel puisque l'on sait bien que l'alliance objective du mouvement social et du mouvement écologique ne sera pas de trop pour triompher des intérêts financiers qui se cachent bien souvent derrière des discours convenus sur l'emploi et/ou l'environnement.

Laurent Hutinet (Amis de la Terre)

Inégalités environnementales et inégalités sociales : convergences et divergences

Nous nous réjouissons de la tenue de ce séminaire, en ayant la rude tâche d'avoir, lors de cette première table ronde, la responsabilité de présenter le point de vue d'une association écologiste présente dans plus de 70 pays et active depuis plus de 35 ans.

Notre principal apport au mouvement social est la notion de limite. L'humanité, et les mouvements sociaux, se retrouvent face aux limites de la planète et au fait que les techniques ne sont pas neutres au niveau social et environnemental. Depuis notre fondation en 1970, il apparaît clairement que défendre l'environnement et les ressources naturelles, apporter les contraintes biologiques et écologiques comme nouveau champ de lutte, c'est défendre l'homme. Cela implique que les membres de notre fédération internationale considèrent les droits de l'environnement comme partie intégrante des droits de l'Homme, et que les Amis de la Terre se retrouvent bien souvent aux côtés des défenseurs des travailleurs et de la démocratie.

L'objet de ce séminaire est donc au cœur de notre mission. Pourquoi ? Parce que, pour les Amis de la Terre, il n'y a pas de différence entre les inégalités sociales et environnementales. Prise sous l'angle des ressources et de la capacité des écosystèmes à les produire, la question écologique est la forme la plus aiguë de la question sociale, qui ne peut plus être réduite à la question classique de la répartition de la plus-value. Cela ne remet pas en cause sa pertinence et son actualité, qui ont motivé notre association à cofonder ATTAC ; mais les inégalités sociales concrètes se rencontrent dans les inégalités d'accès à la nourriture, à l'espace, à l'eau, etc., qui sont et seront minés par les raretés croissantes des ressources et par la hausse de la population. Ces raretés frappent principalement les plus défavorisés : femmes, enfants, immigrés, etc., partout dans le monde. Dans les pays riches, les classes moyennes voient leur situation attaquée, et les inégalités s'aggravent également. Tout cela peut lentement remettre la démocratie en cause, ou entraver son développement.

Epuisement des ressources et effets de la rareté sur la démocratie

Nous parlons bien de rareté, car nous entrons dans une ère de pénuries : il y aura 9 milliards de terriens en 2050 contre 6,5 aujourd'hui, et la croissance économique actuelle s'appuie sur des ressources non renouvelables ou exploitées au-delà de leur rythme de renouvellement. La hausse de la population, les impasses techniques et l'accélération du changement climatique rendront de plus en plus difficile l'adaptation et ne feront qu'accroître les phénomènes de rareté : que l'on songe aux défis nationaux et géopolitiques posés par la raréfaction de l'eau potable, ou aux ravages des guerres causées par le gaspillage du pétrole suffit à donner des exemples simples à comprendre et, hélas, d'une brûlante actualité.

L'impact de la société industrielle sur les ressources disponibles ne cesse de croître. Pour ne citer que des exemples énergétiques, il est notoire et extrêmement simple à comprendre que les hydrocarbures existent en stock limité, et qu'ils seront de plus en plus coûteux – en plus d'être nocifs au plan climatique. Et du reste, il faut également combattre l'illusion selon laquelle l'énergie nucléaire serait disponible sans limites, puisque l'uranium est un métal rare dont la disponibilité ne se compte qu'en décennies – sans même aborder les autres problèmes posés par cette énergie. Les prix des matières premières, du cuivre par exemple, flambent déjà, impliquant des actes délictueux.

Des milieux détruits, fragilisés, aux capacités productives endommagées

Pourtant, les pénuries des ressources épuisables ne sont peut-être pas le pire à craindre. Il est encore plus crucial de disposer de ressources renouvelables dans le meilleur état possible, car ce sont elles qui assureront le bien-être de demain. Or les milieux naturels, agricoles, forestiers et océaniques sont attaqués par une société industrielle qui engendre urbanisation, changements climatiques, surexploitation, etc. La pression sur les forêts, les agricultures et les océans a déjà irrémédiablement atteint la pérennité des ressources.

Le rapport du millénaire sur les écosystèmes (Nations Unies, 2005) estime que 60% des écosystèmes du monde sont dégradés ou utilisés de manière non viable. Le Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture affirme qu'au rythme de pêche actuel les océans seront vidés de leur poisson avant 2050. La désertification touche un tiers des terres émergées. La diversité biologique disparaît mille fois plus vite que le rythme naturel, entraînant des risques majeurs et imprévisibles. En attendant une nouvelle stabilisation qui pourrait prendre des siècles, toutes les activités humaines sont affectées et le seront, engendrant désastres, migrations massives, épidémies. Tout cela laisse prévoir une exacerbation des conflits.

Revoir de fond en comble l'organisation technique et sociale

Diminuer la pression et restaurer les milieux est donc urgent. Cela implique une profonde mutation sociale et technique, qui suppose des investissements publics et privés massifs. Les mots d'ordre que sont la sobriété et la relocalisation impliqueront deux mouvements d'ensemble : une désindustrialisation globale, et un (re)développement massif de l'agriculture paysanne. Le monde devra ainsi connaître une certaine désurbanisation sous peine de sombrer dans le chaos et la misère.

Cette mutation ne pourra qu'être accompagnée par de nouvelles politiques de l'intérêt général, et des politiques de soutien des restructurations induites. Parallèlement, les arbitrages dus à des raretés, et sur la protection des ressources devront être rendus collectivement, en s'efforçant de sauvegarder et de développer les libertés publiques, et le plus vite possible. Car l'attente a un prix. Le récent rapport du GIEC montre qu'une réduction de 80% des émissions ne peut être atteinte qu'en décidant tout de suite de changer modes de vie et infrastructures. Attendre accroît la probabilité de situations d'urgence dans lesquelles la démocratie pourrait se trouver suspendue pour une durée indéterminée.

Des mouvements sociaux situés de façons diverses par rapport aux écologistes

Face à ces urgences, les mouvements sociaux apparaissent très diversement situés. Les défenseurs des plus défavorisées (femmes, précaires, tiers-monde) ont peu à perdre et sont souvent proches et alliés des écologistes, tout comme les mouvements de paysans, au Nord comme au Sud. Il en va de même pour les mouvements de solidarité Nord/Sud et pour les défenseurs des libertés publiques. En France, les syndicats enseignants peuvent beaucoup pour favoriser les questions d'écologie et l'esprit critique des citoyens, afin que chacun porte la voix dans une culture de la responsabilité, mais il nous semble que les voies de convergences doivent à présent être dégagées avec les mouvements de travailleurs.

Enrichir la notion de service public, au-delà de la péréquation et de l'accès égal, à celle de la viabilité écologique des techniques et schémas, peut sembler une bonne piste. Car, bien qu'ils ne constituent pas un bloc homogène, les syndicats de salariés de l'industrie ont en effet trop souvent tendance à soutenir les projets des entreprises pour défendre l'activité et sa croissance, souvent sans grand succès, et sans se soucier de l'environnement. Déjà en crise, ce

syndicalisme devra redéfinir ses missions pour s'adapter aux nouvelles formes de travail et de la question sociale. Malgré cela, ces syndicats sont en mesure de porter le souci de la gestion environnementale dans l'entreprise (au Comité d'entreprise et au CHSCT notamment). Des collaborations existent déjà sur des campagnes précises avec les écologistes - qui sont par ailleurs ouverts aux sollicitations d'un mouvement social dont ils font pleinement partie.

Enfin, la situation écologique de plus en plus dure dans laquelle la banlieue se trouvera en fera un de leurs interlocuteurs inévitables dans le contexte d'une nécessaire redéfinition des luttes autour des réalités vécues par des territoires, dont aucun n'accepte d'être l'objet du sacrifice environnemental.

Jean-Marie-Harribey (Conseil scientifique et Conseil d'administration d'Attac)

Quelles sont les forces et les faiblesses des mouvements sociaux pour prendre en compte la dimension écologique ? Elles sont liées à la situation du travail dans le cadre de la société moderne dominée par les rapports sociaux capitalistes : c'est-à-dire au caractère contradictoire du travail, à la fois exploité, aliéné, mais jamais au point d'empêcher les travailleurs de chercher à redonner du sens à ce qu'ils font, et d'y parvenir partiellement à travers leurs luttes.

La grande force du mouvement ouvrier est d'avoir porté cette critique radicale de la transformation par le capitalisme de toute activité humaine en travail n'ayant d'autre but que de produire des valeurs d'échange dans le cadre d'un cycle croissant de production-consommation pour une accumulation du capital infinie, celle-là même qui porte aujourd'hui atteinte aux équilibres écologiques. Un travail, donc, qui n'a pratiquement plus aucun lien avec la satisfaction des besoins réels de tous les humains, sinon ceux qui peuvent s'exprimer par un pouvoir d'achat. Un travail qui fut qualifié pour cette raison d'abstrait par Marx, parce qu'il est indifférent aux caractères des travaux concrets réalisés par les uns et les autres et indifférent aux caractéristiques des objets produits qui ne sont plus que des marchandises rapportant la plus-value volée aux travailleurs, quelle que soit leur utilité sociale véritable.

La grande faiblesse de l'histoire du mouvement ouvrier, au regard de la crise écologique, mais peut-être au regard de la transformation sociale elle-même, est d'avoir placé en position surdéterminante la transformation des rapports de production sans la relier à la transformation du contenu de la production. Comme si l'intendance devait suivre automatiquement. Malheureusement elle ne suit pas automatiquement, et ce qui suit au contraire le plus facilement, ce qui nous suit, ce qui marque nos esprits, c'est la conception du progrès humain assimilé à l'accumulation infinie de richesses matérielles.

Nous avons peut-être aujourd'hui les moyens d'avancer vers le dépassement de cette contradiction. On peut le voir au travers de deux exemples qui sont au cœur du combat syndical : l'emploi et la protection sociale.

1 - L'emploi

Les exemples sont nombreux où se manifeste la contradiction entre l'exigence de l'emploi et la préservation de l'environnement ou des ressources naturelles. Les concepteurs des avions gros porteurs ne semblent pas se soucier de la raréfaction à brève échéance du pétrole, et, si le volume de l'emploi sert de légitimation à leurs projets, ils ne disent rien de la qualité de cet emploi qui se dégrade avec l'extension de la sous-traitance et la multiplication des contrats précaires.

Pourtant, il y a place pour une dynamique de l'emploi par la réduction du temps de travail (RTT) qui est l'occasion de changer le contenu du travail et d'en repenser les finalités. En repensant les finalités du travail, on est obligé de repenser le contenu de la production et donc les finalités sociales de celle-ci. Le refus du productivisme n'est pas le refus du plein emploi. C'est le refus de l'emploi pour produire n'importe quoi parce que cela enrichit les actionnaires et parce que cela procure un ersatz de plaisir une fois sorti de l'usine ou du bureau suffisamment stressé pour consommer ce que la pub a dit de consommer.

Or, bien que cette problématique ait l'air simple, beaucoup de réactions syndicales et de réactions écologistes se trouvent être, pour des raisons différentes, en porte-à-faux par rapport à elle. D'un côté, une tradition syndicale veut que l'on lutte et négocie pour une répartition des revenus plus équitable, sans que soit questionnée la nature de production. De l'autre, certains courants écologistes expriment leur méfiance devant l'objectif du plein emploi qu'ils ne peuvent dissocier de celui ayant dominé pendant les « 30 Glorieuses », parce

qu'ils restent très influencés par la thèse de la fin du travail, cette dernière voisinant avec celle du néolibéralisme selon laquelle il faudrait s'accoutumer au chômage et à la précarité.

Les conditions du dépassement de cette opposition sont, du côté syndical, d'arrêter de dissocier le partage du gâteau de son contenu, et, du côté écologiste, de cesser de croire qu'il existerait une source de valeur distribuable autre que le travail humain, occultant ainsi la nécessité de transformer les rapports sociaux dans le cadre desquels est mis en œuvre le travail salarié.

2 - La protection sociale

En ce qui concerne la protection sociale, une opposition voisine de la précédente affleure lorsqu'il est question du financement de l'assurance maladie ou des retraites, car derrière une question économique se profilent la conception de la santé publique et celle de la solidarité entre les générations.

Lors des mouvements sociaux de 2003 et 2004 contre les « réformes » Fillon et Douste-Blazy, certains groupes écologistes ont reproché aux syndicats, à Attac, à la Fondation Copernic, qui mettaient en avant la nécessité de partager les gains de productivité, de miser sur ces derniers et donc de retomber dans l'ornière du productivisme. Une fois encore, on a là un exemple de mélange de malentendu et de contradiction à dépasser. A dépasser d'urgence car de nouvelles « réformes » nous sont promises en 2008.

Quel est le problème ? Les besoins de santé publique et de prise en charge des personnes âgées vont croître dans l'avenir, notamment du fait de l'allongement de l'espérance de vie, mais aussi car cela correspond à une demande sociale de fond. Et ces besoins vont croître plus vite que la richesse globale, c'est-à-dire la part des services pour les satisfaire dans le produit global va augmenter.

Comment cela sera-t-il possible ? S'il n'y avait pas la contrainte écologique, on pourrait parier sur une croissance économique forte pour rendre indolore la nécessaire augmentation de la part de protection sociale dans l'affectation des richesses. Ce cas est de plus en plus exclu, mais, bien qu'il soit exclu, cela n'enlève rien à cette règle basique qui veut que, quels que soient les futurs gains de productivité, fussent-ils très modérés, voire nuls, il conviendra de les partager. On est renvoyé au débat précédent sur l'emploi, parce que l'affirmation de l'exigence de répartition des gains de productivité signifie à la fois que l'on veut redonner au travail la part légitime du gâteau qui lui revient au détriment du capital, et cela dans le but d'accroître consciemment la part de la richesse socialisée.

En quoi la socialisation de la richesse a-t-elle quelque chose à voir avec la rencontre entre le social et l'écologie ? Parce que la richesse que l'on socialise porte avant tout sur des éléments qualitatifs du bien-être : la santé, l'éducation, la culture, la recherche publique. Certes, pour produire de la santé, de l'éducation, de la culture, de la recherche, il faut des équipements matériels et des ressources naturelles. Mais on conviendra que l'empreinte écologique de toutes les écoles et de toutes les paillasses de laboratoire est sans doute moindre que celle des autoroutes.

Cela suffit-il à réussir la jonction entre le social et l'écologie ? A condition que, du côté des mouvements sociaux, le plus de santé, le plus d'école et de culture, se déclinent en mieux, et que, du côté des écologistes, on prenne quelques distances avec les mythes Illichiens anti-école ou anti-médecine à un moment où les systèmes sociaux sont la cible privilégiée du néo-libéralisme.

Un néolibéralisme qui se caractérise par la mise en concurrence des forces de travail et de systèmes sociaux à l'échelle mondiale et par l'utilisation des pays pauvres comme dépotoir pour les déchets industriels, comme déversoir pour les productions dangereuses ou polluantes

délocalisées et bientôt comme réceptacle des productions de biocarburants qui n'ont rien de bio et qui capteront les meilleures terres pour des cultures devant remplacer le pétrole.

La dimension internationale peut donc être une voie pour réussir l'alliance sociale-écologique grâce à une élaboration conjointe, simultanée, de normes sociales et environnementales mondiales. Ces deux types de normes deviennent urgents pour faire échec au libre-échange généralisé. La construction d'autres rapports Nord-Sud, des règles d'échange solidaire parce que soumis à des normes sociales et environnementales auxquelles seront astreintes les entreprises multinationales, devraient aider à rompre le face à face parfois tendu entre préoccupations sociales et préoccupations écologiques égocentrées au Nord de la planète.

Si notre conception du social ne se réduit plus à une question de « grain à moudre » mais s'enrichit au point d'englober tous les répercussions du capitalisme néolibéral sur la vie en société, si nous comprenons que nous ne pouvons changer réellement les rapports de production qu'à la condition de changer aussi la production elle-même, alors la transformation sociale a de meilleures chances de ne pas faire de l'écologie un simple appendice exhibé sur la place publique avant une élection, ou une question simplement morale, mais un objectif éminemment politique.

Réactions de la salle et des autres participants à la table ronde

Il est significatif qu'un syndicat de l'importance de la CGT ait décidé de s'opposer à la production d'armes nucléaires bien que comptant une importante section dans ce secteur, et c'est naturellement une très bonne nouvelle. Cela est encourageant, puisqu'il est rare, et nous avons malheureusement l'expérience, que les syndicats remettent en cause une production en fonction de ses impacts externes. Nous souhaiterions que la GCT, comme d'autres syndicats, aille plus loin dans la critique et le renoncement à des activités nuisibles pour la collectivité et qu'elle en tire les conséquences en terme de reconversion avec les travailleurs impliqués, comme elle l'a fait avec les travailleurs de l'armement nucléaire.

Concernant la crise traversée par EADS, les Amis de la Terre, quelles que soient les responsabilités des actionnaires dans cette affaire, rappellent qu'il y a déjà trop d'avions dans le ciel. Il va falloir que les émissions de gaz à effet de serre diminuent en valeur absolue sous peine d'accélération du changement climatique dont les dégâts humains sont et seront considérables. Cela n'a pas à nous plaire. C'est une contrainte et les premières décisions de restriction en ce domaine (Kyoto, bien que le transport aérien en demeure exclu pour le moment) ont une valeur expérimentale forte. Il en va de même pour l'automobile, etc.

Au-delà de cette crise, la question se pose donc globalement, de savoir quel rôle les organisations syndicales peuvent jouer dans les mouvements de profonde restructuration industrielle que les sociétés occidentales vont avoir à affronter. Cette exigence n'est pas dirigée contre les travailleurs, mais contre les choix faits par les directions de groupes soumis à des pressions en faveur de profits de très court terme, et contre des choix publics désespérants. Le fait qu'il faille absolument mettre en œuvre une désindustrialisation du monde ne signifie absolument pas que nous allons cesser d'avoir besoin des ouvriers, des techniciens et de leur savoir-faire. Penser au savoir pratique qui sera nécessaire pour démanteler une centrale nucléaire suffit à avoir une idée des défis à affronter. Nous allons avoir besoin des ouvriers pour fabriquer, faire circuler et entretenir les trains, les navires, les éoliennes, etc. Il y a donc un avenir à l'industrie, en gardant à l'esprit que toutes les activités ne se valent pas en termes d'impact social et environnemental. Le travail à effectuer est immense.

Cette notion de travail nous amène à la notion d'aliénation développée par Marx dès 1848, et qui a été évoquée par M. Harribey. Cette analyse classique n'a pas à être discutée ici. Mais il faut souligner que les travailleurs sont aujourd'hui très certainement minés par le fait qu'ils savent que de nombreuses activités actuelles ont des impacts négatifs sur une vaste partie des populations actuelles et futures, car le savoir ambiant sur les nuisances environnementales est en hausse. Cela remet profondément en cause le sens du travail et, s'ajoutant au rapport d'exploitation, le dévalorise de façon radicale. Ceci alors même qu'il y a tant à faire pour remettre les sociétés dans une dynamique de viabilité à court et à long terme... Le travail n'aura de sens que s'il préserve les ressources naturelles, donc le sort des populations. Nous en sommes loin, mais il ne faut pas désespérer.

Enfin, évoluer vers des sociétés viables sera impossible sans la reprise en main des décisions techniques et industrielles par les pouvoirs publics, ceci de façon à sauvegarder la démocratie. Aucune des décisions d'intérêt général, prenant en compte en profondeur les contraintes écologiques, ne saurait être prises par un marché qui n'a d'autre logique que celle de ces acteurs les plus puissants. La démocratie est donc le commencement et l'aboutissement du cheminement vers des sociétés écologiquement viables que nous devons construire pour pouvoir vivre dans des conditions tout simplement acceptables.

Eléments de réponses après les interventions de la salle et conclusion de la première plénière

- Le thème du séminaire consistait à examiner en quoi les mouvements sociaux étaient confrontés à la crise écologique. Il ne s'agissait pas de dresser un inventaire des dégâts écologiques que nous supposons connus de tous les participants.
- La question de la démocratie apparaît centrale pour que la prise de conscience se traduise par des changements portant sur le global et les comportements individuels et que les contradictions mises au jour connaissent un début de dépassement.
- Ce dépassement peut être amorcé par le biais :
 - des finalités et du sens du travail, d'une part parce que, malgré l'aliénation, la recherche de la dignité est toujours présente chez les travailleurs, d'autre part parce que la réduction du temps de travail est le moyen de poser la question des finalités de la production ;
 - de la socialisation de la richesse, car la production non marchande des services publics et des biens communs porte sur des éléments qualitatifs du bien-être humain ;
 - de la réduction des inégalités car ce sont les riches qui détruisent le plus ;
 - de l'appréhension de la question des transitions car la transformation des systèmes énergétiques, des systèmes de transports, de l'habitat, de l'urbanisme, etc., demandera pendant des décennies (transformer un habitat demande un siècle) des investissements massifs qui ne pourront se réaliser dans un contexte de diminution de la production.

Il s'agit donc de penser un nouveau mode de développement.

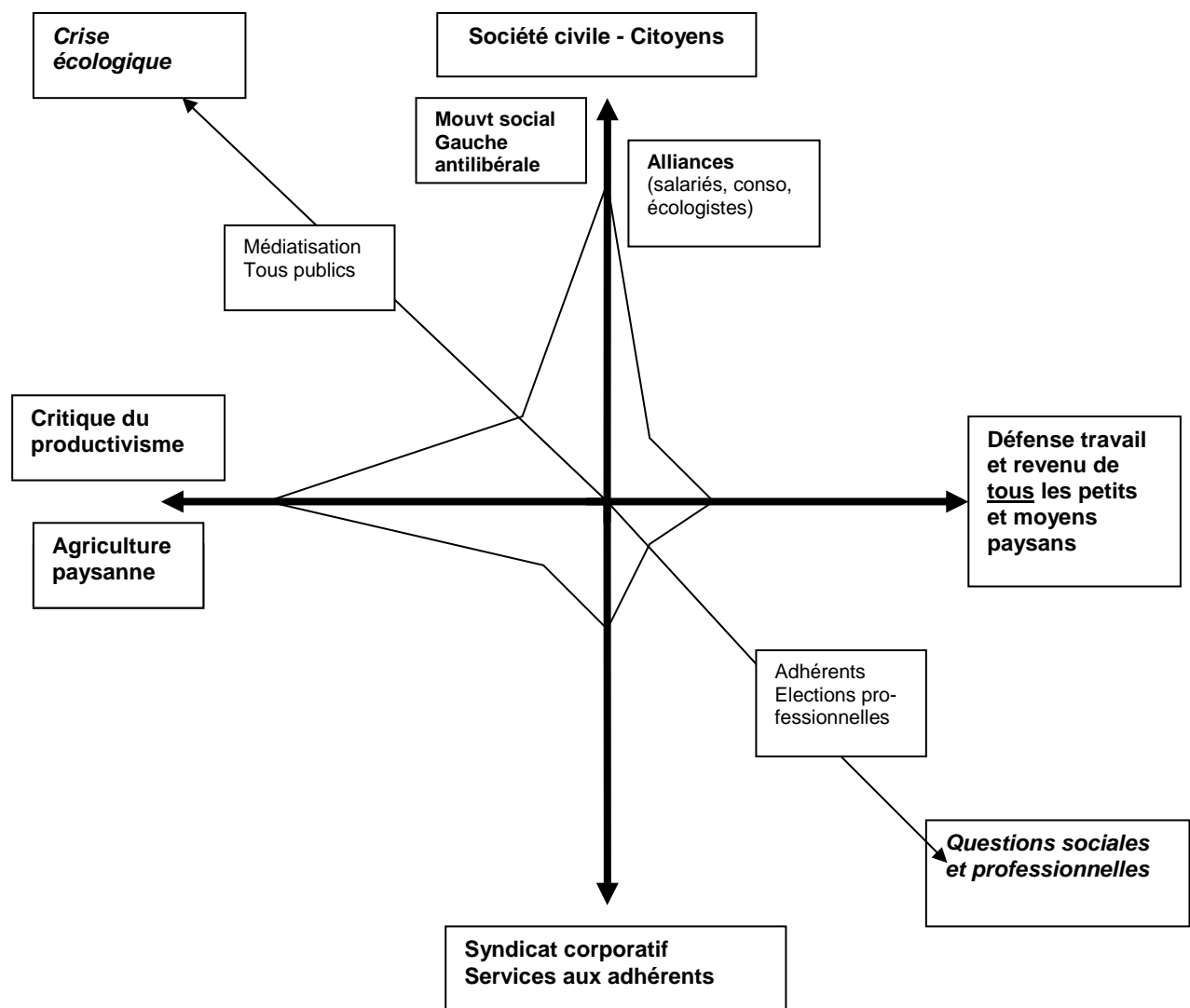
Atelier 1 : Agriculture, paysans, alimentation ; quel équilibre entre responsabilités sociales et environnementales ?

Introduction du débat par Paul Bonhommeau (Confédération Paysanne)

L'expérience de la Confédération paysanne

Depuis plus de 20 ans, la Confédération paysanne et les organisations dont elle est issue, ont voulu affirmer un syndicat de défense professionnelle des petits et moyens paysans non corporatiste (s'appuyer sur les attentes de la société envers l'agriculture et l'alimentation pour justifier des revendications de garantie de revenu et de partage des moyens de production) et qui exprime un projet, l'agriculture paysanne, alternatif au libéral-productivisme en agriculture. Ces objectifs sont sources de tensions permanentes les uns par rapport aux autres. Elles font l'originalité de ce syndicat paysan dans le paysage syndical français, voire européen.

Ces tensions, et la posture actuelle de la Conf' qui en résulte, peuvent être schématisées dans le diagramme ci-dessous. Ces tensions, et la posture actuelle de la Conf' qui en résulte, peuvent être schématisées dans le diagramme ci-dessous :



Un équilibre difficile à tenir entre question écologique et question sociale

La « rose des vents » en forme de bonnet de Pierrot incliné vers la gauche veut traduire un certain déséquilibre entre « syndicat corporatif de défense professionnelle » et « mouvement social de contestation de la crise écologique ». Ce déséquilibre fait l'objet d'un consensus au sein de la Conf' suite aux dernières élections professionnelles (Chambre d'agriculture, janvier 2007) où la Conf' observe un recul important de sa représentativité (de 27,6% à environ 20%) au profit de la Coordination rurale et de la FNSEA (syndicats corporatistes orientés à droite). Cette présentation peut aussi traduire l'image positive de la Conf' auprès des autres forces sociales et dans l'opinion publique. En effet, nombreux sont celles et ceux qui ignorent, ou n'intègrent pas vraiment, que la Conf' est un syndicat de défense professionnelle et entend toujours en conserver les prérogatives.

Cet équilibre est en effet difficile à tenir entre, d'un côté, la cohérence du discours et d'actions « emblématiques » (anti-OGM, anti-pesticides, antihormones, anti-pollutions agricoles, etc.) dont l'impact sociétal est recherché et parfois obtenu et, d'un autre côté, une défense professionnelle efficace (mais souvent plus discrète) en faveur des petits et moyens paysans. N'y aurait-il pas échec du syndicat s'il en venait à prendre à la lettre son sous titre « Pour l'agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs » : le syndicat ne devrait-il défendre que les paysans engagés dans l'agriculture paysanne (agriculture biologique, produits de qualité, agriculture durable, etc.) et qui ne pratiquent pas ou plus le productivisme ?

L'originalité de la condition paysanne

Si, depuis plus de 25 ans (affaire du veau aux hormones ; sept. 1980), le courant syndical que représente la Conf' a pu, avec plus ou moins de bonheur, articuler « défense professionnelle » (un peu) et « prise en compte de la finalité du travail et de la production » (bien davantage), c'est parce que les paysans sont des travailleurs indépendants, détenant et gérant formellement des moyens de production. B. Lambert avait montré, ce qui reste toujours vrai, que la grande majorité des paysans sont dominés (voire intégrés par contrat) par les firmes agroalimentaires, dont les plus grandes opèrent désormais dans un marché mondialisé.

Mais ce lien de dépendance ne prend quasiment jamais la forme du lien de subordination spécifique au contrat de travail des salariés. Même si cela se traduit, pour de nombreux paysans, par des conditions de travail et de revenu plus mauvaises que celles des salariés, cette faculté réelle ou virtuelle d'autonomie du travail paysan favorise potentiellement chez les paysans le questionnement sur les conditions et la finalité de leur métier, avec la perspective plus ou moins proche de mettre leurs actes en concordance avec leur réflexion et leurs convictions. Mais aussi avec, à l'opposé, pour beaucoup d'entre eux, le repli corporatiste par crainte du changement et de ses conséquences économiques et sociales (serait-ce la majorité, selon le résultat des dernières élections professionnelles ?) ; sans oublier non plus l'émergence d'entrepreneurs capitalistes agricoles, puisque le processus de différenciation des paysans, plus ou moins violent selon les pays (et contre lequel entend s'opposer en France la Confédération paysanne) se produit partout dans le monde.

De la prise en compte de l'environnement à celle de la crise écologique

L'itinéraire syndical de la Confédération paysanne depuis plus de 20 ans lui donne sans doute une « longueur d'avance » dans la prise en compte de la crise écologique par rapport à ses adversaires traditionnels (FNSEA, Jeunes Agriculteurs, Coordination rurale, Agroalimentaire, ...). Et sans doute aussi que la plupart des syndicats de salariés de

l'agroalimentaire, dont la mission essentielle est de défendre la condition salariale (emplois, salaires, conditions de travail, droits collectifs) sans pouvoir assumer directement le questionnement sur la finalité de leur activité.

Si la crise écologique, par son ampleur et sa globalité, conduit à remettre en cause le mode de développement industriel et capitaliste à l'œuvre depuis plus de 3 siècles, force est de constater que l'agriculture et ses paysans, en France et partout dans le monde, peuvent se trouver dans une posture politique originale et peut-être plus confortable que les travailleurs de beaucoup d'autres secteurs de production. Pour au moins 3 raisons :

- d'une part, en raison de la finalité première qui continuera de leur être assignée sans contestation possible, à savoir nourrir l'humanité qui est un besoin essentiel au même titre que la santé, l'éducation, le logement, ...
- d'autre part, parce que l'espace agricole productif est un espace « écologique » à protéger tout autant qu'il est menacé par les pratiques agricoles productivistes ; et les solutions à la crise écologique ne mettront pas radicalement en cause l'existence même de l'activité agricole, contrairement à d'autres activités productives ou de service,
- enfin parce que l'agriculture reste un secteur précapitaliste ; c'est très majoritaire au plan mondial et encore le cas dans les pays fortement industrialisés.

Cela dit, si la Conf' n'a sans doute pas à s'imposer une véritable révolution conceptuelle, elle a quand même des efforts à faire pour traduire en projet et revendications crédibles et acceptables pour les paysans la prise en compte de ces nouvelles données. Si nous sommes convaincus que la lutte contre la crise écologique repose (ou a minima doit s'appuyer) sur la lutte contre la crise sociale (luttés contre l'exploitation du travail, l'exclusion et les inégalités ; pour le maintien de l'emploi, les droits collectifs et démocratiques,...) alors les missions de défense professionnelle des petits et moyens paysans doivent continuer de faire partie de nos priorités d'action. Et, peut-être même, être sérieusement renforcées ?

Mais il est possible aussi que les contradictions entre « la question écologique » et « la question sociale » deviennent plus épineuses, y compris pour la Confédération paysanne et les paysans engagés dans l'agriculture paysanne. Par exemple :

- s'il est facile de justifier la priorité de se nourrir par rapport à celle de se déplacer en voiture ou en avion (priorité de l'alimentation sur l'énergie), la question se complique à propos de l'élevage et de l'alimentation carnée : sera-t-il « écologiquement et socialement responsable » de continuer de consacrer autant de surfaces agricoles à nourrir des animaux dans de petites et moyennes exploitations, (y compris sur des prairies), pour une alimentation carnée surabondante dans les pays industrialisés, qui exige 3 à 10 fois plus de surface agricole qu'une alimentation végétarienne pour couvrir des besoins équivalents du consommateur?
- après plus de 15 ans d'une politique agricole européenne qui a malgré tout cherché à limiter le potentiel productif européen (en invoquant notamment des préoccupations environnementales), n'entre-t-on pas dans une nouvelle période où il faudra à nouveau produire le plus possible pour satisfaire toutes les nouvelles demandes ; avec le risque d'une justification « écologique et sociale » du productivisme ?

Ces contradictions sont-elles spécifiques aux mouvements sociaux agricoles des pays industrialisés ?

Rapport de l'atelier (Aurélie Trouvé - Attac)

Les débats de l'atelier ont été introduits par un exposé de Paul Bonhommeau sur le rapport de la Confédération Paysanne avec les questions sociales et écologiques. Ils ont été enrichis d'interventions diverses de citoyens et militants d'horizons différents (Amis de la Terre, Attac, CCFD, organisations locales écologistes,...).

Paul Bonhommeau a mis en évidence la double tension à laquelle est confrontée la Confédération Paysanne :

- entre défense des petits et moyens paysans et critique du productivisme,
- entre défense des intérêts professionnels en tant que syndicat corporatif et défense des intérêts sociétaux de façon générale.

La Confédération Paysanne s'est peu à peu davantage orientée vers la critique du productivisme et la défense des intérêts sociétaux, ce qui l'amène à rester dans une position minoritaire au sein de la profession agricole, mais également à pouvoir faire des alliances avec d'autres organisations de la société (écologistes, consommateurs, tiers-mondistes, mouvement social antilibéral,...). Elle dispose ainsi d'une longueur d'avance sur la FNSEA mais aussi sur les autres syndicats de salariés, puisque les paysans ne sont pas dépossédés de la finalité de leur production. Pour autant, les positions de la Confédération Paysanne comporte des faiblesses, par exemple concernant leur réaction par rapport à l'augmentation des besoins alimentaires et en agro-carburants, qui pourrait être un moyen de relégitimer le productivisme.

D'autres faiblesses et difficultés ont été soulevées pendant le débat : les réactions possibles face à un impératif écologique inédit (cf. réchauffement climatique), ou encore le fait que les paysans sont en fait souvent dépossédés de la finalité de leur production, puisque notamment ils restent très dépendants des industries amont et aval et se trouvent pris dans un système économique qui les étouffe. C'est ce qui peut amener aujourd'hui la Confédération Paysanne à appeler davantage à la défense des paysans plutôt qu'à défendre des exigences environnementales fortes, la rapprochant ainsi davantage des intérêts corporatistes que des intérêts sociétaux de façon générale.

Le débat a également fait ressortir plusieurs visions des rapports entre agriculteurs, écologie et société :

- de façon caricaturale, l'une rejetant la faute sur les agriculteurs, responsables du fait qu'ils soient de plus en plus pollueurs et non respectueux de l'environnement ; l'autre estimant que les agriculteurs ne sont pour rien dans le système productiviste actuel, mais qu'il s'agit de s'en prendre au système économique en place ;
- l'une s'attachant, en terme d'actions, à l'échelle locale, où sont révélés les problèmes du productivisme et où peuvent être trouvées de nouvelles façons de consommer et produire, en s'appuyant sur la responsabilité des consommateurs et producteurs ; l'autre s'attachant aux réflexions et actions à l'échelle globale, échelle de régulation des marchés, de l'amont et de l'aval, échelle aussi de décisions de l'OMC, des politiques agricoles et de la fluctuation des prix

Un enjeu qui se dégage est de trouver des liens entre ces différentes visions et tensions : les réflexions et actions doivent réussir à lier local et global, en prenant en compte à la fois la nécessité de changer nos pratiques au niveau local, mais aussi d'exiger et d'agir au niveau global. En particulier, nos actions locales ne pourront résoudre le dumping social et environnemental issu de la dérégulation des marchés. Enfin, si le global est compris comme une propriété intrinsèque de la crise écologique, il nous faut sortir du contexte européen pour prendre en compte les pays du Sud : le productivisme ne peut y être posé de la même façon (pour la très grande majorité des paysans : nécessité de développement agricole) ; de même se pose la question des impacts des activités des pays du Nord sur l'agriculture et l'environnement de ces Pays du Sud.

Atelier 2 : Transport, énergie, urbanisme ; impacts écologiques local et global des choix de société.

Introduction du débat par Philippe Mühlstein (Conseil Scientifique d'Attac)

Avec la question du transport, nous sommes au cœur du sujet de notre séminaire : la convergence entre l'approche écologiste et l'approche des mouvements sociaux relativement à l'organisation dominante de la société.

Je rappelle tout d'abord qu'aujourd'hui encore, le transport constitue un domaine considéré, à tort, comme « technique », ce dont témoigne le fait que le ministère qui en a la charge est souvent désigné comme « un ministère technique ». Le transport relève en réalité d'une démarche éminemment politique et non pas technique. Pourquoi ? Parce que ses conséquences locales et planétaires sur la santé, sur les conditions de travail et de vie, sur l'environnement, sont considérables. Je ne détaillerai pas les impacts locaux et globaux des transports, que les participants à cet atelier connaissent pour l'essentiel. Je me contenterai de rappeler que le transport participe à l'épuisement des ressources fossiles, car il dépend à plus de 95% du pétrole, qu'il consomme plus de 25% de l'énergie primaire produite dans le monde et émet la même part, fortement croissante, des gaz à effet de serre anthropiques. On peut mentionner un point fort de convergence entre les questions écologiques et sociales : les modes de transport qui se taillent la part du lion (voiture et avion pour les voyageurs, navires et poids lourds pour les marchandises) sont souvent, à la fois, les plus nuisants pour l'environnement et ceux où les conditions sociales des travailleurs sont les plus dégradées.

Le développement du transport est toujours présenté aux populations, par leurs « élites » dominantes, en tant que résultante d'un « besoin » irrépressible de se déplacer, notamment bien entendu pour les loisirs. En réalité, ce sont surtout les déplacements de marchandises qui ont explosé. Selon l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, durant les 150 dernières années, le trafic moyen de voyageurs par habitant de la Terre a été multiplié par 3 pour atteindre 4 500 kilomètres par an ; en regard, celui des marchandises a été multiplié par 1 000 pour atteindre 10 000 tonnes-kilomètres par an et par habitant de la Terre. Plutôt que de considérer ce phénomène comme une sorte de témoignage d'un soi-disant « progrès » de l'humanité, il convient de se poser une question véritablement centrale : « A quoi et à qui servent réellement tous ces transports ? »

Il est aisé de constater qu'il existe une liaison étroite entre le développement capitaliste marchand, particulièrement dans sa phase néolibérale actuelle, et l'insoutenable environnementale *et* sociale du transport. En effet, l'ouverture forcée des marchés, sous-tendue par la volonté des propriétaires du capital de profiter partout du dumping social, fiscal ou environnemental, conduit au développement illimité du transport et à sa déréglementation pour en comprimer les prix. Dans le transport maritime international, les risques écologiques (marées noires et dégazages en haute mer) et les situations de quasi esclavage au sein des équipages, sont un aboutissement de cette politique. Dans le transport terrestre de marchandises, les méthodes de gestion industrielles à « zéro stock » ou en « flux tendu » suscitent une noria de poids lourds pour approvisionner les usines. Du fait du dumping social routier, le coût du transport pour les producteurs est moins élevé que celui de la gestion de stocks, ce qui encourage et facilite aussi les délocalisations. Le développement du transport, seule activité à se déployer en totalité dans l'espace public, permet ainsi un transfert massif de coûts industriels et commerciaux privés vers la collectivité.

En ce qui concerne le transport des personnes, on constate que le fonctionnalisme, ou « zonage » (affectation des lieux aux activités), qui caractérise l'aménagement du territoire appliqué depuis plus de 50 ans, multiplie les déplacements contraints. L'utilisation forcée de l'automobile, le renforcement de la ségrégation sociale et les nuisances urbaines résultent bien souvent, en fait, d'un aménagement du territoire au service de l'économie marchande. Appliqué au tourisme de masse, de plus en plus « exotique », le zonage l'inscrit dans la même logique d'industrialisation et de marchandisation des loisirs.

La construction d'un monde socialement vivable et écologiquement viable suppose de rompre avec des tendances qui ne doivent rien à la fatalité. Mais ces nécessaires ruptures ne se produiront que si nous savons dépasser un certain nombre d'obstacles qui s'opposent à elles. Mettre ces obstacles « sur la table » et réfléchir ensemble à des façons de les franchir ou de les contourner, telles sont les objectifs auquel cet atelier doit contribuer en posant les premières pierres d'un travail en commun entre les associations qui s'inscrivent parmi les mouvements écologistes ou environnementalistes et celles, essentiellement mais pas seulement des syndicats, qui relèvent des mouvements sociaux. Sans prétendre bien entendu à l'exhaustivité, il est possible de citer quelques uns de ces obstacles :

- Mettre fin à la sous-tarification du transport, à son offre surabondante et à la quasi « gratuité » de ses nuisances, implique de heurter de front les intérêts des propriétaires du capital. Les secteurs de la fabrication de véhicules et des travaux publics ainsi que les grands chargeurs de marchandises disposent des influences politiques et médiatiques nécessaires pour s'opposer aux mesures réglementaires susceptibles de réduire leurs « marchés » ou d'éroder leurs marges.
- Le caractère insoutenable du transport et de ses nuisances, ainsi que des conditions sociales de ses salariés, n'empêchent pas ce secteur d'être créateur d'emplois, parfois facilement accessibles à des personnes peu formées. D'où les oppositions qui peuvent se manifester, de la part de salariés du transport et de leurs syndicats, vis-à-vis de politiques qui conduiraient à réduire leur activité.
- En France particulièrement, toute politique alternative de transport rencontre l'opposition du Conseil général des Ponts et Chaussées. Cette puissante féodalité technocratique, très liée au développement routier et formée à promouvoir la surenchère technologique, préempte littéralement l'intérêt général en matière de transport grâce au monopole d'expertise dont elle dispose, notamment dans les cabinets ministériels.
- Depuis des décennies, le transport et ses infrastructures, à très longue durée de vie, ont façonné de manière durable les territoires, l'urbanisme et les modes de vie ; ceux-ci façonnent en retour ceux-là (Cf. la périurbanisation galopante), ce qui encourage le fatalisme et la fuite en avant. La surmobilité qui en découle est un véritable fléau environnemental et social. Elle est pourtant abusivement confondue avec la liberté de circulation des personnes. Il convient de s'inscrire en faux vis-à-vis de l'idéologie dominante, profondément ancrée dans l'opinion publique, qui assimile mobilité et bien-être. Il s'agit d'aboutir à un véritable changement culturel.

Face à cela, quelles alternatives ? Les proposer est l'un des objectifs de cet atelier et des travaux que, je l'espère, nous continuerons à mener ensemble après ce séminaire. J'invite donc les participants à apporter de premiers éléments de réponse au cours du débat qui va suivre et qu'animerait Gérard Allard, membre de la fédération d'associations de protection de l'environnement France Nature Environnement (FNE).

Rapport de l'atelier (Henri Célié – Conseil scientifique d'Attac)

Ce rapport non exhaustif relève surtout, parmi les points évoqués durant l'atelier, ceux qui doivent permettre d'approfondir la discussion et de dessiner des actions convergentes.

Des questions de temporalité

Les transformations évoquées et qui semblent fondamentales nécessitent du temps : il faut 10 ans entre la décision et la mise en service d'une infrastructure de transport, dont la durée de vie est de l'ordre du siècle. De même, le basculement vers d'autres techniques énergétiques, la relocalisation de l'économie et de l'habitat sont également des processus longs. Ces décisions posent des questions de transformation du quotidien et supposent des dynamiques sociales pour les porter.

Mais tout aussi évidente est l'urgence des changements.

Il y a donc là des difficultés pour le débat et la décision démocratique. La tentation des « raccourcis » pour contourner le temps nécessaire à la conviction et à la décision démocratique est grande. Les certitudes des experts, mais aussi des militants, conduisent parfois à des tentations autoritaires.

L'individu et ses « besoins »

La remise en cause de la politique de transport ou de la politique énergétique actuelles nécessite une discussion sur les modes de vie, sur les éléments considérés comme des « besoins ». Certes nombre d'entre eux sont discutables, artificiellement créés par l'aliénation publicitaire et des politiques à courte vue, mais on ne peut pas plus ignorer la nécessité de changement que la crainte d'un « encasernement » par un modèle définissant autoritairement les besoins légitimes.

La définition de ces besoins est d'ailleurs à faire en fonction des situations concrètes, ce que met bien en évidence un point de vue planétaire prenant en compte la diversité des cultures, mais dans nos sociétés elles-mêmes la situation est loin d'être homogène.

Les choix sont souvent contraints

A la limite écologique d'un usage ou d'une consommation, s'ajoute la difficulté de choix qui sont souvent contraints. On peut considérer que la voiture est un mauvais mode en zone urbaine, mais aussi bien constater que l'urbanisme impose à certaines couches de la population l'usage de l'automobile. Les techniques se sont construites ensemble et sont souvent interdépendantes (production et distribution, modules et réseaux, ...).

La ville et les quartiers concentrent souvent les crises sociale et écologique, car les choix urbanistiques ont créé des zones de relégation sociale dont l'environnement est dégradé. Les individus, mais aussi les collectivités, ont à faire des choix dans ce cadre, en se posant aussi la question des discriminations sociales. Or, l'urgence climatique nous contraint à changer la ville, c'est à dire à construire des villes économes en énergie et en transport, ce qui est techniquement parfaitement possible et peut aussi permettre de rompre avec le processus de ségrégation sociale. Le programme qui consiste à « construire la ville ensemble » implique de vrais débats publics sur l'urbanisme qui peuvent être les lieux d'une convergence entre le social et l'écologique.

Prendre démocratiquement des décisions à contre-courant

Seule une dynamique sociale importante permettra d'opérer des choix déterminants. Ce n'est pas en affichant une perspective écologique de restrictions, de contraintes, de régression qu'un courant de pensée peut entraîner une part significative de la société à se mobiliser. Les discussions et les actions engagées doivent ouvrir sur d'autres pratiques permettant de vivre mieux. Une société peut bouger et être prête à mettre en cause des consommations et usages, si elle a la perspective d'une amélioration.

Par ailleurs, les « bonnes décisions » en matière de transport et d'énergie doivent être prises à tous les niveaux, depuis l'individu jusqu'au niveau global, en associant les associations et les citoyens. Notamment, beaucoup de problèmes environnementaux majeurs se jouent au niveau local : urbanisme, implantation des zones d'activités de sorte qu'elles puissent être desservies par des modes de transport peu nuisants,...

Le transport concentre les enjeux du dumping social et écologique

Le transport de fret, plus particulièrement, est au cœur des modèles de consommation et de production, notamment avec les délocalisations. Une des difficultés est de saisir, à partir de mobilisations locales, des enjeux de réseau qui se situent sur de très vastes échelles :

- Avant de débattre du choix des modes de transport, il faut poser la question de l'utilité du transport.
- La totalité des coûts écologiques et des contraintes sociales doivent être inclus dans l'évaluation permettant de décider.
- Les coûts environnementaux et sociaux des transports peuvent d'ores et déjà être pour partie pris en compte par la mise en place d'éco-redevances.
- L'inter modalité doit permettre de situer chaque technique à la place où elle répond le mieux aux besoins réels en entraînant le moins de détériorations sociales et environnementales.

Le lieu de l'action

Les changements et les actions doivent permettre d'articuler une modification des comportements individuels et la mise en cause des mécaniques du système économique qui conduit à la situation actuelle (le capitalisme).

Il nous faut mettre en évidence que les choix présentés comme techniques sont souvent des décisions politiques. Ainsi en est-il du ferroutage (transports par trains des camions avec leurs chauffeurs pour franchir les goulets d'étranglements de la route), des caisses mobiles pour créer de l'inter-modalité et limiter la route aux courtes distances, des agro-carburants présentés comme la panacée technique face à la rareté du pétrole afin en réalité de ne pas remettre en cause le modèle de production et de transport, tout en ouvrant donner un nouveau marché aux céréales non panifiables et aux OGM, tout en sachant que toute la surface cultivable française devrait en être couverte pour assurer le niveau de transport actuel, etc.

La notion de service public, en se fondant sur la problématique des droits humains, renvoie au débat sur les besoins que la collectivité doit satisfaire, éventuellement gratuitement. Le service public est donc au cœur du social. La promotion de services publics démocratiquement définis et contrôlés peut en faire des lieux de mobilisation dont la lutte écologique peut se saisir, afin d'avancer des propositions de consommation plus raisonnée et de construire ainsi un lieu de convergence des luttes sociales et écologiques.

Atelier 3 : Fracture et solidarité Nord-Sud, quels enjeux écologiques ?

Introduction du débat par Jean-Marie Fardeau (CCFD)

La question écologique et son lien avec les questions de développement planétaire ne sont pas nouveaux. Déjà en 1974, René Dumont lançait un cri d'alarme. A l'opposé, le président Bush père déclarait cyniquement à la veille du sommet de la terre de Rio (1992) que le mode de vie des Etatsuniens n'était pas « négociable », déclaration cohérente avec la non-signature du protocole de Kyoto. On se souvient aussi des combats menés dans les années 1980 par les « seringueiros » d'Amazonie, sous l'impulsion de Chico Mendes, ou encore de la résistance des populations du delta du Niger, symbolisée par l'exécution en 1995 du journaliste nigérian Ken Saro-Wiwa.

Trois aspects de la crise écologique représentent des défis dans les relations Nord-Sud :

1. Les conséquences environnementales du pillage des ressources naturelles : l'exploitation sans limite des ressources naturelles est l'une des causes de la crise écologique et l'une des caractéristiques les plus flagrantes de l'inégalité des relations Nord-Sud.
2. La généralisation d'un modèle de développement prédateur, gaspilleur et polluant : l'imposition et l'adoption – délibérée ou forcée - par les pays du Sud du modèle de développement dominant provoque une crise écologique particulièrement grave dans les pays du Sud : désertification, pollution urbaine, importation de déchets toxiques, développement d'industries polluantes, atteintes à la biodiversité par le développement de l'agro-industrie... La crise écologique accélère la dégradation de l'environnement dont les populations les plus pauvres sont très dépendantes : Indiens en Amazonie, Pygmées en Afrique centrale, ou paysans du Sahel dont beaucoup émigrent vers le golfe de Guinée depuis des décennies, voient la désertification de leur écosystème s'accélérer.
3. Les conséquences écologiques du changement climatique : le réchauffement climatique pose le problème de la mise en péril des conditions de vie de millions d'habitants côtiers, mais aussi de la probable multiplication de phénomènes météorologiques qui toucheront en premier les plus vulnérables qui n'ont pas accès à des systèmes de prévention (ex : tsunami).

La crise écologique ne se pose pas de la même manière dans tous les pays du Sud. Pollution urbaine, montée du niveau de la mer, destruction des forêts tropicales : selon les situations, selon les pays, des mouvements sociaux s'organisent pour exiger que les plus démunis ne soient plus les victimes de ces agressions contre leur environnement.

La gravité de la crise écologique pose plusieurs défis aux mouvements sociaux :

1. Elle constitue paradoxalement une opportunité. Cette crise, mondiale, peut amener les populations du Nord à prendre conscience que leur destin est lié à celui des populations du Sud, et que le mode de développement prédateur et gaspilleur provoque non seulement l'appauvrissement des populations du Sud mais aussi menace leur propre cadre de vie.
2. Elle oblige à promouvoir des modes de développement différenciés selon que la majorité de la population de ces pays manque de l'essentiel ou qu'elle gaspille le superflu. La question de l'empreinte écologique d'une personne ne se pose pas de

la même manière selon que son espérance de vie est de 50 ans ou de 80 ans... L'énergie requise par un hôpital en Afrique ne pose pas les mêmes questions que le gaspillage de kérosène pour importer en Europe des fleurs du Kenya ou des fraises du Chili.

3. Elle oblige à pointer les forces politiques et économiques qui sont les moteurs de la destruction de l'environnement : firmes transnationales, gouvernements du Nord et du Sud. Ainsi, les conflits actuels en Afrique peuvent se lire en partie par l'affrontement entre Etats-Unis, France et Chine pour le contrôle des ressources minières. L'accès à l'eau concentre toutes les dimensions sociales, économiques et politiques de cette problématique. Une réflexion commune entre mouvements sociaux, syndicats et ONG engagées dans cette interpellation des centres de pouvoir s'impose à l'échelle planétaire. Elle a déjà commencé.
4. Elle peut renforcer les mouvements sociaux dans leur revendication de régulations publiques et de normes qui s'imposeraient aux acteurs économiques. Si transporter un T-shirt de Shanghai au Havre coûte 0,02 euros, le marché a intérêt à transformer la Chine en atelier du monde. Si ce coût est multiplié par 10 ou 50 par décision politique, la donne change. La mise en place de contraintes (taxes environnementales, normes sociales, critères éthiques), imposées par les mouvements sociaux, peut transformer le contenu de la mondialisation et par conséquent l'impact sur l'environnement.

La crise écologique pose aussi le problème de la dette écologique du Nord à l'égard du Sud. Depuis la destruction des écosystèmes, à l'implantation d'usines sans normes de sécurité (Bhopal), en passant par le manque total de retombées pour la population.

Le débat s'est tout d'abord nourri de la question de la dette écologique mettant, en conséquence, l'accent sur les responsabilités, à la fois responsabilités passées et coresponsabilités Nord-Sud concernant l'avenir écologique mondial.

Un constat est fait, traditionnellement, en France ou même en Europe, les luttes sociales et écologiques se font séparément contrairement à de nombreux mouvements du Sud, il est absolument indispensable qu'à présent nos luttes soient reliées.

Rapport de l'atelier (Chloë Béneteau – Attac)

Les principales propositions mises en débat sont les suivantes :

- Aujourd'hui, il y a nécessité de réfléchir en terme d'objectifs communs et conjoints et non plus en terme de solidarités. Il y a donc urgence à rechercher des convergences entre les divers mouvements du Sud et du Nord ;
- Pourquoi ne pas relancer les forums sociaux à partir de la question écologique afin d'augmenter, entre autres, le rapport de force sur ce point ;
- Imposer des coopérations intergouvernementales fortes ;
- Relier la dette écologique et la question des transferts de technologies, proposer une diffusion libre des savoirs et techniques pour rembourser une partie de la dette ;
- Réclamer une organisation internationale (type OIT) pour l'environnement.

Il s'agissait aujourd'hui d'une première rencontre : pourquoi ne pas organiser la prochaine sur le plan international avec nos partenaires du Nord et du Sud ?

Plénière de clôture : **« Continuer ensemble le travail du séminaire »**

Interventions

René Passet (Conseil scientifique d'Attac)

Je suis heureux de me trouver parmi vous aujourd'hui pour deux raisons :

1. D'abord, parce que cela me permet d'affirmer ma sympathie et ma solidarité envers l'équipe qui, courageusement et avec abnégation, s'attache à remettre ATTAC dans la droite ligne de sa vocation initiale ;
2. Ensuite, parce que le thème de cette rencontre s'inscrit directement dans cette ligne. N'oublions jamais : notre objectif est d'amener des hommes et des femmes de convictions et d'appartenances diverses, à s'unir autour des valeurs humaines qui leur sont communes ; à faire de nos différences, non point des raisons de s'opposer et de s'annihiler mutuellement, mais des complémentarités qui se renforcent.

Or, le problème qui réunit aujourd'hui des mouvements sociaux et des défenseurs de l'environnement relève très exactement de cette aspiration. Le travail, le social, l'environnement ! Il s'agit bien de préoccupations différentes exigeant chacune des engagements et des luttes spécifiques. Mais ces engagements et ces luttes se rejoignent : d'abord parce qu'ils sont motivés par les mêmes finalités humaines ; ensuite parce les phénomènes auxquels ils s'attaquent reposent sur la prédominance d'une même forme de rationalité économique.

Quand je dis « économique », il faudrait dire « financière ». Nous savons tous, comment la libération des mouvements de capitaux et la libre spéculation à l'échelle du monde, dans les années 1980, ont provoqué la constitution de puissances financières considérables dont la logique s'impose aujourd'hui par-dessus la puissance des Etats et des institutions internationales qui ne sont souvent que la courroie de transmission de leurs volontés.

Le beau livre de François Morin, « *Le nouveau mur de l'argent* », montre comment la sphère des activités économiques réelles est aujourd'hui absorbée par une sphère des activités financières dont les transactions annuelles, s'élevant à 1 135 000 milliards de dollars (soit 50 millions de dollars par seconde !) représentent 30 fois le volume des transactions réelles. A ceux qui prétendent que cette activité de la première sphère serait indispensable au développement de la seconde, il montre que seule une infime partie de ces transactions sert au financement de l'économie réelle. Il met à jour les pratiques par lesquelles un petit nombre d'institutions financières privées, extrêmement puissantes, se sont emparées, à l'échelle mondiale, du pouvoir de régulation qui hier appartenait Etats :

- par le jeu de la valeur actionnariale (la fameuse exigence d'au moins 15% de rendement des capitaux propres des entreprises) réduisent la main-d'œuvre au rôle de variable d'ajustement dont la compression n'a d'autre but que d'accroître le rendement du capital, et font de la nature le champ d'exploitation que l'on épuise pour en extraire au plus vite le maximum de richesses ;
- par le jeu des produits dérivés, qui se multiplient au rythme des opérations de couverture sécurisant les transactions réelles à terme, puis sécurisant ces opérations de couverture elles-mêmes... puis les opérations de couverture des opérations de couverture...ils déterminent la masse monétaire en circulation (car les crédits sont de la monnaie) ;

- par le biais des « swaps » – consistant notamment à échanger des taux d'intérêts variables des particuliers contre des taux fixes , ou des intérêts contre la valeur à terme d'un emprunt , etc. – ils déterminent enfin les taux d'intérêts du marché.

En un mot, tous les instruments de régulation de la vie économique que détenaient hier les Etats se trouvent aujourd'hui concentrés entre les mains des puissances financières. Et notre protestation traditionnelle (qui n'en reste pas moins légitime) contre l'autonomie des banques centrales se trouve elle-même dépassée, car les banques centrales s'ajustent, accompagnent les besoins de la finance privée, et ne déterminent plus rien.

Or, la logique de la finance obéit d'abord à un souci de rendement rapide des patrimoines financiers, qui s'oppose en tous points aux impératifs de la finalité humaine et de la nature. Et c'est en cela que se rejoignent les luttes des mouvements sociaux et environnementalistes ici présents aujourd'hui. Tobin évoquait le cas d'un spéculateur qui, pour affirmer son réalisme, soulignait que son long terme n'était autre que « les dix prochaines minutes » ; ce n'est pas exactement le temps de l'épanouissement des êtres humains ou du respect des rythmes naturels. Trois séries de conséquences découlent d'un tel changement de logique:

- Le saccage de l'humain et du social : les hommes et les femmes qui devraient être les finalités de l'activité économique, se trouvant réduits au rôle de moyens et de variables d'ajustement - ici surexploités et là réduits à l'inactivité - le stress poussé, comme on l'a vu récemment dans notre propre pays, jusqu'au suicide ; la remise en cause de la protection sociale ; tout cela accompagné d'un insupportable discours politicien sur le respect de la valeur travail (la valeur résidant sans doute dans la capacité à se laisser pressurer...) ;
- L'appropriation, la surexploitation et le délabrement des mécanismes par lesquels la nature assure sa capacité à reproduire la vie et notamment la vie humaine : outre le phénomène de l'épuisement des ressources, de la pollution des milieux naturels et de l'accumulation des déchets, la destruction de la biodiversité et l'effet de serre, témoignent du comportement d'une humanité parvenue au bord de s'autodétruire ;
- Le délabrement du tissu social enfin : lorsque la finalité humaine devient le moyen des moyens qui devraient la servir, lorsque ces moyens eux-mêmes deviennent la finalité, plus rien n'a de sens : quelle peut être la signification d'une économie où l'on nous explique que la détresse des hommes et des femmes est nécessaire à la bonne marche de l'économie, alors que c'est leur bien-être qui devrait être le critère même de cette bonne marche ? Alors cette société devient folle, tout est permis : les parachutes dorés évalués en millions d'euros pour les dirigeants responsables des échecs qui plongent des milliers de foyers de travailleurs dans la détresse, les frontières qui s'estompent entre l'économie dite propre et celle de la fraude, les mafias et la canaillerie partout triomphantes, sous les yeux d'un monde politique aveugle ou complice; cela avec en prime, une jeunesse et des populations, privées d'espoir poussées vers les fausses révoltes des violences gratuites, les évasions sans espoir des drogues ou les spiritualités illusoire des sectes et des intégrismes.

C'est cela qu'il faut éradiquer. Aux vices de la mondialisation financière, je pense qu'il n'est paradoxalement d'autre solution que dans plus de mondialisation : mondialisation des contrôles politiques sur les puissances financières qui ont pris un long temps d'avance en la matière, et pour cela sans doute création d'une organisation politique mondiale chargée

d'imposer la prééminence d'objectifs autres que ceux de la finance; constitution d'une organisation mondiale de l'environnement et de la biosphère, organisation des syndicats à l'échelle mondiale et mondialisation des luttes syndicales afin de porter le pouvoir de revendication et de proposition au niveau des puissances qui exploitent les peuples. Quels que soient la nécessité et le bien fondé des actions spécifiques, rien de décisif ne pourra être durablement réalisé si l'on n'attaque pas le mal à la racine. Vous le voyez, si chacun d'entre nous a beaucoup à faire dans son domaine, nous avons aussi l'essentiel à faire ensemble.

Jean Chesneaux (Greenpeace France)

Construire une culture politique de l'écologie

Si nous ne pouvons éluder la construction de cette nouvelle culture politique, c'est que nous vivons un moment historique tout à fait singulier.

Acceptons-nous de prendre la mesure politique de ce moment tout nouveau ? Pour la première fois dans leur histoire multimillénaire, les sociétés humaines sont menacées dans leur existence physique, et cela du fait même de leur activisme économique et technique inconsidéré. L'humanité se révèle capable de détruire la base même de son être historique. On peut déjà anticiper, au moins dans leur ordre de grandeur, les effets funestes de processus comme la hausse du niveau des océans et le réchauffement des moyennes thermiques. Souligner que nous vivons un moment de tous les dangers, ce n'est pas céder à la panique. C'est affronter les exigences de ce qu'un intervenant a appelé ce matin la transition écologique. C'est-à-dire l'entrée dans une ère historique où le destin même de l'humanité dépend de son aptitude à préserver les conditions écologiques de son existence.

C'est pour affronter ce moment singulier, qu'il nous faut élargir notre culture politique à de nouveaux outils conceptuels et de nouveaux indicateurs, devenir familiers avec de nouveaux types de dossiers, et encore élaborer un nouvel imaginaire.

Faute de temps, je dois ici m'en tenir à une sèche énumération, inévitablement disparate :

- Il faut explorer la notion théorique de limites, comme mise en défaut du vieux « Progrès » illimité. Question-clé, mais qui continue à intimider certains. Rappelons-leur que l'éventualité de limites, comme référents majeurs du devenir humain, était inconnue sinon totalement dénuée de sens pour nos grands penseurs du Progrès, ceux du XVIII^e comme ceux du XIX^e siècle. Nombre d'intervenants ont fait référence ce matin à cette exigence d'une culture des limites, mais en l'associant parfois à la question de la rareté. Il faudrait reprendre cette question. La rareté ne concerne que les choses, les ressources naturelles, alors que les limites sont une exigence structurelle, qui met en cause les processus mêmes du devenir humain.
- Il faut aussi penser le retournement théorique de la notion de responsabilité. Selon la tradition du droit romain, la vieille responsabilité concernait en effet des agissements passés, donc « en amont ». Mais la responsabilité écologique devient une exigence « aval », mettant en cause notre avenir et sur laquelle a insisté le philosophe Hans Jonas. Dans l'atelier Nord-Sud, j'ai ainsi suggéré que le Sud devenait coresponsable d'une régulation écologique globale des activités humaines ; il s'agit ici d'appeler le Sud à partager avec le Nord cette responsabilité « aval ».
- Des indicateurs nouveaux viennent illustrer la gravité de la crise écologique. Ainsi la dette écologique Nord-Sud, non moins pesante que la dette financière du Sud envers le Nord. Ou l'empreinte écologique, le « prélèvement » plutôt ; rappelons qu'à eux seuls, les Etats-Unis consomment l'équivalent de toute la surface de la planète. Ou les éco-réfugiés, dont on évalue le nombre à 200 millions pour le siècle qui vient, alors qu'ils étaient inconnus jusque récemment du droit international classique comme du droit humanitaire.
- Des données concrètes, souvent chiffrées, sont autant de signaux d'alarme. Un aérosol grand comme l'Europe, composé de déchets gazeux et de particules diverses issues notamment de la déforestation, flotte en permanence au-dessus de

l'Asie du Sud-Est. Et on estime à 20% de la masse carbonée en haute atmosphère les fumées issues de la déforestation massive en zone intertropicale, sous l'effet soit de la frénésie spéculative, soit de la misère paysanne. N'oublions pas, comme on l'a rappelé dans l'atelier Nord-Sud, que la misère de masse peut elle aussi devenir un puissant facteur de dégradation de l'environnement.

- Un imaginaire culturel nouveau s'organise, toujours très médiatique. Loin d'être ravalées au rang de « superstructures », la fonte des zones glaciaires, la submersion de terres habitées, les sécheresses et leurs incendies deviennent des images agissantes, des forces politiques.

Ces thèmes théoriques nouveaux, ces indicateurs nouveaux, ces images nouvelles devraient nous devenir aussi familiers que, sur le front du travail, les autres nouveaux venus que sont la délocalisation, la flexibilité, les plans sociaux, les stock-options...

Mais, me semble-t-il, nous devons aussi « revisiter » des catégories politiques certes déjà familières, mais qui prennent un sens nouveau à partir des injonctions toutes nouvelles de notre temps. Notamment sur trois points : l'Etat, la polarité Nord-Sud, le « global ».

Disons que s'ils gardent tous trois leur plein sens aujourd'hui, c'est dans « l'ombre portée » de la crise écologique mondiale et du réchauffement climatique :

- L'Etat :

Seule la puissance publique peut édicter, contrôler, sanctionner dans le domaine des émissions de gaz à effet de serre, et prendre ainsi les mesures drastiques qu'exige le réchauffement climatique. Mais certainement pas si l'Etat s'enferme dans le vieux bunker de sa « souveraineté ». C'est au service des intérêts globaux du Peuple de la Terre que les Etats sont tenus d'intervenir. Il faut ainsi revisiter l'Etat, pour lui assigner un statut nouveau qui est délégatif, car les Etats sont désormais requis de se mettre au service des priorités écologiques communes de l'humanité. Les Etats doivent en finir avec leurs attermoiements, comme cela a été le cas avec le protocole de Kyoto ; il faut dénoncer leur capitulation devant les grands pollueurs internationaux, ainsi les pétroliers. Seules les forces de la Société, organisées ou non, peuvent briser cette collusion entre les Etats et les Marchés. Et nous devons, comme syndicats, comme structures associatives, être à la hauteur de ce mandat nouveau.

- La polarité Nord-Sud :

Depuis la chute du Mur de Berlin, le système géopolitique ternaire, selon lequel le « Tiers »-Monde disposait d'une autonomie limitée mais réelle entre l'Est et l'Ouest, a fait place à une situation binaire ; le Sud s'est retrouvé à la merci du Nord. Et la vision de ces milliards d'êtres humains s'enfonçant dans la déréliction hante nos esprits.

Mais voici que la pollution des airs et des eaux, le réchauffement climatique, la hausse du niveau des océans viennent accabler conjointement le Nord et le Sud ; le Sud ne peut pas plus s'en désintéresser que le Nord. Ainsi, la même fragilisation des zones littorales frappera sans distinction les terres inondables de la riche Hollande et les terres inondables du misérable Bangladesh.

Seule une action concertée de toutes les sociétés de la planète et de leurs Etats, peut éviter que la Planète de Vie devienne une « Planète de Mort ». Action concertée, mais non indifférenciée ; car elle devrait prendre en compte tant les capacités inégales des pays riches, que les besoins inégaux des pays pauvres.

Mais voici que les pays du Sud, et plus précisément les forces sociales dominantes du Sud, viennent exiger de se « développer », y compris par des programmes énergétiques qui aggraveront lourdement le réchauffement climatique. Ce

discours très influent en Chine, au Brésil, en Malaisie, dans les pétromonarchies, revendique le droit de répéter nos errements, et ne se prive pas de nous l'envoyer dire... Sur quelles bases pouvons-nous récuser ce prétendu « droit » du Sud à reproduire le modèle de croissance du Nord, si désastreux que soit celui-ci pour l'environnement global ? Le Nord-Sud ne peut devenir un champ de solidarité écologique mondiale, que si le Nord sait d'abord payer pour les besoins immenses du Sud, dans le respect des priorités écologiques.

- Le « global » comme impératif politique :

Ce terme de global est souvent revenu dans mon intervention mais sans être frappé du signe négatif qu'on y associe souvent. C'est dire qu'il mérite lui aussi d'être revisité. Nous allons certes continuer à combattre la « globalisation » (mot plus courant en anglais ou en espagnol), la mondialisation des marchés spéculatifs et des appétits financiers. Mais le « global » est aussi une propriété objective de la crise écologique, ainsi avec le réchauffement climatique. Et les lourdes responsabilités que cette crise nous impose sont non moins globales, et non moins politiques. C'est globalement qu'il nous faut agir, en donnant congé au vieux slogan démodé des années 70, qui prescrivait de « penser globalement et d'agir localement ». Cessons donc de démoniser mécaniquement et unilatéralement le « global ».

Construire une culture écologique à la mesure des nouvelles exigences politiques de notre époque, c'est donc construire les instruments politiques globaux, capables de faire face aux nouveaux périls que nous affrontons. Et nous n'attendrons pas l'hypothétique naissance d'une super-état mondial... Vaste chantier, piégé mais inéluctable.

Le global devient le cadre même, dans lequel s'organise désormais le périlleux face-à-face entre Société et Nature ; c'est dans le global, que l'humanité doit aujourd'hui maîtriser son destin. L'écologie en crise met en péril l'avenir même de la société.

Quelques définitions

Nature, biosphère, écosphère, environnement, écologie sont des termes à clarifier. Ces cinq termes sont proches et sont souvent employés indistinctement, sinon comme des références interchangeable. Il semble souhaitable de bien les distinguer, pour préciser leur interdépendance et leurs interactions. La littérature est immense ; on se borne ici à quelques remarques de base, pour bien situer ces outils d'analyse.

Nature : Il s'agit ici, parmi bien d'autres acceptions, de l'ensemble des réalités « naturelles », c'est à dire « *du monde physique, hors l'homme et ses œuvres* » (*Grand Robert*) : espèces végétales et animales, minéraux, atmosphère et jusqu'au cosmos. « *Qui es tu, nature ? Je suis le grand tout, Je suis eau, terre, feu, atmosphère, métal, minéral, pierre, végétal, animal* » (Voltaire, *Dictionnaire philosophique*).

La nature, selon une démarche dualiste qu'il faut dépasser, s'oppose ainsi à la culture, à la société ; elle est un donné, alors que l'environnement – on va y arriver – est un construit. En tant que donné, la nature, selon dans la tradition occidentale, passe pour inerte ; elle serait un stock dans lequel on peut puiser librement et indéfiniment. Les humains seraient « *maîtres et possesseurs de la nature* » (Descartes). La nature, fournisseur de cette tradition positiviste, est conjointement perçue comme une nature contrainte, à laquelle le Progrès, notamment technique, permettrait de « s'arracher ». La nature, dans cette démarche, représenterait une référence originelle, un mythe archaisant ; tantôt on la sacralise, on appelle à la retrouver dans

un élan Rousseauiste, et tantôt on y voit un référent péjoratif, un état de non-civilisation et de non-culture.

Mais dans maintes traditions du non-Occident, la nature, même sans avoir été théorisée, est perçue comme intégrant les humains dans une relation d'appartenance, qui va de soi pour les amérindiens, les mélanésiens, les taoïstes, la pensée africaine...

Biosphère : Ce terme est consacré chez les scientifiques depuis le maître ouvrage du soviétique Vernadzky, paru sous ce titre en 1926. Celui-ci a proposé une conceptualisation de la vie sur terrestre comme entité globale. « *La vie est la manifestation terrestre de l'énergie géochimique dans la biosphère* » (J.P. Deléage, *La biosphère*, Paris, Gallimard, 2001). Cette gigantesque machine thermochimique exige un environnement physicochimique optimal, et des équilibres climatiques et hydrologiques qui sont instables et fragiles, constamment menacés ainsi par l'effet de serre.

La biosphère privilégie donc la vie sur « la planète bleue », dans sa généralité et sa singularité ; c'est une référence scientifique qui ne cherche pas à faire une place particulière aux sociétés humaines.

Certains, à l'appel du planétologue de la NASA James Lovelock, sont allés plus loin ; ils ont célébré « *Gaia* », soit la Vie sur Terre comme un en soi, antérieur et supérieur aux humains, et au besoin donnant congé à ceux-ci. Ces gens passent de la biosphère comme référence scientifique à la biosphère comme thème idéologique sublimé ; s'ils se soucient des sociétés humaines, par opposition à la biosphère comme catégorie purement scientifique, c'est pour sommer celles-ci de ne définir leur avenir qu'au service de « l'être vivant », de l'Être Suprême que serait la Terre. L'« hypothèse Gaia » est au cœur des thèses fondamentalistes et négationnistes de la *Deep Ecology*, pour laquelle les enjeux sociaux du devenir humain sont déclarés forclos, au profit d'une philosophie fusionnelle.

Écosphère : Ce terme, quant à lui, met l'accent non sur la vie en général, mais sur la présence humaine sur terre et sur les conditions climatiques, hydrologiques, biologiques qui rendent possible cette présence. La terre est alors (en référence à deux termes grecs) notre Maison Sphérique commune. Ici, le devenir des sociétés humaines n'est pas déconsidéré comme dans l'« hypothèse Gaia », car subordonné à la seule « Sphère de la vie » ; mais la référence à l'écosphère est un rappel des conditions « naturelles » indispensables à l'existence même de ces sociétés. Ce référent commun ne congédie pas les forces politiques, économiques, culturelles qui orientent le devenir humain dans sa diversité dynamique, mais l'écosphère représente comme un préalable, particulièrement sensible au regard de la présente crise globale de l'environnement naturel.

Alors que le terme de biosphère flotte un peu entre la rationalité scientifique de la biochimie et le discours de religiosité tellurique, la référence à l'écosphère est directement politique. Elle met l'accent sur nos responsabilités « Jonassiennes » quant à l'état du vaisseau spatial Terre, tout particulièrement en égard à ceux qui l'occuperont après nous.

Environnement : Même si ce terme peut désigner plus largement toute espèce de contexte, notamment culturel, technique, ethnique, urbain, etc., c'est l'environnement naturel qui nous intéresse ici. Cet environnement tout court en est venu par exemple à désigner le ministère chargé de ces questions.

Plus fortement encore que le terme d'écosphère, l'environnement ainsi compris insiste sur la relation constitutive, exigeante, opératoire qui, dès les origines même de l'humanité, s'est établie entre les sociétés humaines et les réalités naturelles (biologiques, hydrologiques, climatiques) dont celles-ci ne peuvent se passer pour s'épanouir. Plus vigoureux, l'allemand emploie le mot *Umwelt*, soit le « monde-autour-de-nous ». Ce monde autour est notre socle

fondateur et la condition même de notre existence biologique ; il n'a rien du fantôme bucolique, objet de la dérision de certains.

Comme le terme d'écosphère, l'environnement même naturel est un construit, alors que la nature est un donné. Il représente un enjeu, une sommation. Avec l'environnement, nous pensons notre avenir et nous œuvrons pour sa sauvegarde. Ce terme met en cause la survie même de l'humain.

Les tenants de la *Deep Ecology* dénoncent le concept même d'environnement comme une tare « anthropocentrique », une démarche de centralité humaine qui serait infondée, un manque d'égards envers « Gaïa » ; l'homme ne serait « qu'une espèce parmi tant d'autres... ». Mais il ne faut pas se laisser intimider. « L'espèce humaine » est la seule à être capable de maîtriser son destin, et nous n'avons pas à nous excuser de cette démarche humaniste qui est à la fois un privilège et une responsabilité. Nous sommes conjointement l'objet et le sujet de la réflexion critique sur l'état de notre environnement naturel ; nous élaborons nous mêmes et mettons en œuvre ce dont la Nature-Terre est incapable, la praxis requise pour préserver cet environnement en grand péril ; même si beaucoup sont encore sceptiques et réticents. Mais « *la maison brûle !* », selon le constat réaliste formulé par Jacques Chirac au Sommet de Johannesburg, certes non sans démagogie.

Écologie : Souvent considéré comme équivalent à l'environnement, sinon interchangeable, ce terme voit s'entrelacer plusieurs champs sémantiques. Il désigne à la fois un champ d'étude, une analyse critique du devenir des sociétés, une démarche politique.

Les travaux du naturaliste Haeckel au XIX^e siècle ont défini l'écologie comme « *la science qui étudie le rapport entre les organismes vivants et le milieu où ils vivent* » (*Encyclopedia Universalis*). Ainsi conçue, l'écologie reste un domaine spécialisé du savoir, elle est présente à ce titre dans la recherche scientifique et la vie universitaire ; mais cette écologie « scientifique » étudie indifféremment l'ensemble des espèces vivantes dans leurs relations avec leur milieu, leur biotope, leur écosystème.

L'écologie, dans une seconde acception bien différente, ne se préoccupe que des humains et des équilibres biologiques qui sont indispensables à leur survie. Elle lance un appel à respecter les conditions « naturelles » indispensables à la reproduction des sociétés humaines, elle préconise une démarche critique dénonçant les obstacles mis par l'homme lui-même à cette perpétuation (les atteintes « anthropiques » à l'environnement), elle propose un projet de société créant les conditions « durables » de cette perpétuation. Cette écologie-là représente une sensibilité, une culture, un choix de vie aussi (les « écogestes ») ; elle est riche de la force emblématique du mot « écolo », bien familier mais plus affectueux que dépréciatif.

Enfin, par un glissement de sens qui l'a plutôt desservi, l'écologie est entrée dans le champ des luttes politiques, elle définit un programme dont se réclament certains courants et groupements politiques, voire un « fond de commerce » électoraliste et politicien.

Terme lourd de confusions, sinon piégé, l'écologie conserve pourtant une force subversive indéniable, à la fois comme dénonciation et comme projet. Elle énonce vigoureusement la nécessité d'un « changement de paradigme ».

Contributions préparatoires au séminaire

ATTAC

Pour la préparation de ce séminaire, le groupe « Écologie-Société » du Conseil Scientifique d'Attac-France a élaboré les trois notes ci-après, comme introductions aux ateliers prévus :

1. Agriculture, paysans, alimentation : quel équilibre entre priorités sociales et environnementales ?
2. Transports, énergie, urbanisme : impact écologique local et global des choix de société.
3. Fracture et solidarité Nord-Sud : quels enjeux écologiques ?

Ces notes sont issues de discussions visant à définir le champ propre des ateliers prévus pour le séminaire. Les thèmes choisis n'ont rien d'exhaustif ; ils ont été retenus car chacun d'eux a semblé propice à une réflexion concrète sur notre problématique générale : comment faire converger les réflexions et les luttes environnementales et sociales, comment lever les obstacles à ces convergences ? Sur chacun des thèmes, sont envisagés d'abord les ruptures nécessaires, puis les obstacles s'opposant à ces ruptures, pour s'interroger ensuite sur des alternatives envisageables. Il s'agit donc de contributions convergentes, en vue de réfléchir ensemble au problème qui fait l'objet du séminaire : l'articulation entre priorités environnementales et priorités sociales. Ces notes reflètent le même souci d'ouvrir largement le débat sans prétendre l'orienter prématurément. Elles sont interrogatives.

1 - Agriculture, paysans, alimentation

Des ruptures nécessaires

L'agriculture se trouve au cœur des rapports entre l'écologie et la société. Elle est d'abord la base de l'alimentation. Or, selon la FAO (*Food and Agriculture Organization*, Organisation des Nations Unies), l'alimentation dans les pays du Sud se dégrade et il en va de même dans les pays du Nord, si bien que le premier des « Objectifs du millénaire » adoptés en 2000 par l'Assemblée générale de l'ONU ne sera pas atteint. Il consistait à réduire de moitié seulement, d'ici à 2015, la proportion de la population du monde souffrant de faim. Dans les pays du Sud, en effet, sous la pression de la dette, des institutions financières internationales et des firmes transnationales, les cultures vivrières ont été abandonnées au profit des cultures d'exportation, mettant en cause la sécurité et la souveraineté alimentaire de ces peuples. Ce mouvement va s'accroître avec l'épuisement du pétrole, car la production de biocarburants sur une grande échelle réduira encore les possibilités d'alimentation et accroîtra la déforestation.

De même, les grandes cultures industrielles du Nord, en premier lieu aux Etats-Unis et dans l'Union Européenne, sont très largement organisées pour l'exportation. Ainsi l'augmentation des échanges et des transports ne signifie en aucun cas une amélioration du bien-être des paysans et des citoyens ; elle entraîne au contraire la soumission de la production agricole et de l'alimentation aux intérêts de l'agro-industrie dont les paysans deviennent les sous-traitants et provoque l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. L'épuisement et la pollution des sols et des eaux, l'exode rural et l'explosion des bidonvilles dans les pays du Sud, la « malbouffe » et la réduction de la biodiversité, sont des conséquences directes de cette agriculture productiviste. L'introduction des semences génétiquement modifiées ne résout aucun de ces problèmes ; elle accroît la dépendance vis-à-

vis des multinationales de l'agroalimentaire et réduit la biodiversité. Enfin, les subventions considérables consenties par les pays du Nord pèsent sur l'ensemble des contribuables au bénéfice d'une faible fraction de producteurs et au détriment des paysans du Sud.

Pour éviter des catastrophes écologiques et sociales, il est urgent de rompre avec ces logiques.

Les obstacles à ces ruptures

Ils sont de plusieurs ordres. Les paysans sont pris en étau à l'amont et à l'aval de leur production par les intérêts des firmes de l'agroalimentaire, relayés par certains grands syndicats ou organisations de producteurs, particulièrement actifs au niveau de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce), de la Commission européenne ou encore des états. Devenus de quasi sous-traitants, ils ont perdu le contrôle de leur production et sont encouragés à la fuite en avant dans le productivisme à coup d'intrants chimiques.

Concernant la consommation, le fossé entre une alimentation pour les riches et une autre pour les pauvres se creuse, alors que le matraquage publicitaire, le « hard-discount » et les effets à retardement de la « malbouffe » maintiennent des comportements de compensation du mal-être et empêchent une mobilisation collective.

Quelles alternatives ?

Un nouveau mode de développement agricole et alimentaire doit à la fois répondre :

- À des enjeux environnementaux : diminution de la dépense énergétique (réduction des intrants et du transport des produits), pratiques non polluantes pour l'eau et les sols, restauration de la biodiversité et des paysages ;
- À des enjeux économiques, sociaux et politiques, locaux et globaux : diminution des disparités qui se creusent actuellement entre agriculteurs, revitalisation des zones rurales désertifiées, arrêt du processus de concentration des exploitations, sécurité et souveraineté alimentaire par le soutien de l'agriculture vivrière et de l'agriculture paysanne, relocalisation de l'économie et promotion des circuits courts, réformes agraires, réforme de la PAC (Politique Agricole Commune de l'Union européenne) et de l'OMC ;
- À des enjeux sanitaires : lutte contre la faim et la malnutrition dans le Sud, lutte contre les maladies liées à la surnutrition ou à la malnutrition dans le Nord, prévention des épizooties et des épidémies qu'elles risquent d'entraîner.

2 -Transport-énergie-urbanisme

Des ruptures nécessaires

Le transport, domaine considéré à tort comme « technique », relève en fait d'une démarche politique vu ses conséquences locales et planétaires sur la santé et les conditions de travail et de vie. Il a des impacts considérables sur l'environnement et participe à l'épuisement des ressources fossiles. Dépendant à 97% du pétrole, il consomme plus de 25% de l'énergie primaire produite dans le monde et émet la même part, fortement croissante, des gaz à effet de serre anthropiques. Les modes de transport qui se taillent la part du lion (voiture et avion pour les voyageurs, navires et poids lourds pour les marchandises) sont souvent, à la fois, les plus nuisants et ceux où les conditions sociales des travailleurs sont les plus dégradées.

Selon l'Agence française de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, durant les

150 dernières années, le trafic moyen de voyageurs par habitant de la Terre a été multiplié par 3 pour atteindre 4 500 kilomètres par an ; celui des marchandises a été multiplié par 1 000 pour atteindre 10 000 tonnes-kilomètres par an et par habitant de la Terre. A quoi et à qui servent réellement tous ces transports ?

Il existe une liaison étroite entre le développement capitaliste marchand, particulièrement dans sa phase néolibérale actuelle, et l'insoutenabilité environnementale et sociale du transport. L'ouverture forcée des marchés, sous-tendue par la volonté des propriétaires du capital de profiter partout du dumping social, fiscal ou environnemental, conduit au développement illimité du transport et à sa déréglementation pour en comprimer les prix. Dans le transport maritime international, les risques écologiques (marées noires et dégazages en haute mer) et les situations de quasi esclavage au sein des équipages, sont un aboutissement de cette politique. Dans le transport terrestre de marchandises, les méthodes de gestion industrielles à « zéro stock » ou en « flux tendu » suscitent une noria de poids lourds pour approvisionner les usines. Du fait du dumping social routier, le coût du transport pour les producteurs est moins élevé que celui de la gestion de stocks, ce qui encourage et facilite aussi les délocalisations. Le transport, seule activité à se déployer en totalité dans l'espace public, est l'exemple d'un transfert de coûts industriels et commerciaux privés vers la collectivité.

Le « zonage » (affectation des lieux aux activités), qui caractérise l'aménagement du territoire appliqué depuis plus de 50 ans, multiplie les déplacements contraints des personnes. L'utilisation forcée de l'automobile, le renforcement de la ségrégation sociale et les nuisances urbaines résultent d'un aménagement du territoire au service de l'économie marchande. Appliqué au tourisme de masse, de plus en plus « exotique », le zonage l'inscrit dans la même logique d'industrialisation et de marchandisation des loisirs.

La construction d'un monde socialement vivable et écologiquement viable suppose de rompre avec des tendances qui ne doivent rien à la fatalité.

Les obstacles à ces ruptures

- Mettre fin à la sous-tarifcation du transport, à son offre surabondante et à la quasi « gratuité » de ses nuisances, implique de heurter de front les intérêts des propriétaires du capital. Les secteurs de la fabrication de véhicules et des travaux publics ainsi que les grands chargeurs de marchandises disposent de l'influence politique et médiatique nécessaire pour s'opposer aux mesures réglementaires susceptibles de réduire leurs « marchés » ou d'éroder leurs marges.
- En France particulièrement, toute politique alternative de transport rencontre l'opposition du Conseil général des Ponts et Chaussées. Cette puissante féodalité technocratique, très liée au développement routier et formée à promouvoir la surenchère technologique, préempte littéralement l'intérêt général en matière de transport grâce au monopole d'expertise dont elle dispose, notamment dans les cabinets ministériels.
- Depuis des décennies, le transport et ses infrastructures, à très longue durée de vie, ont façonné de manière durable les territoires, l'urbanisme et les modes de vie ; ceux-ci façonnent en retour ceux-là, ce qui encourage fatalisme et fuite en avant. La surmobilité qui en découle est un véritable fléau environnemental et social. Elle est pourtant abusivement confondue avec la liberté de circulation des personnes. Il convient de s'inscrire en faux vis-à-vis de l'idéologie dominante, profondément ancrée dans l'opinion publique, qui assimile mobilité et bien-être. Il s'agit d'aboutir à un véritable changement culturel.

Quelles alternatives ?

Une politique de transport alternative devra reposer, entre autres, sur :

- Le débat démocratique à propos de la politique de transport et des choix d'infrastructure, qui engage pour longtemps l'avenir ;
- La limitation des déplacements contraints, en mettant en œuvre un urbanisme, un aménagement du territoire, une fiscalité du bâti et du transport qui intègrent, en amont des différentes décisions, les objectifs environnementaux et sociaux ;
- Une relocalisation de l'économie, à encourager par le renchérissement du transport, auquel doit concourir l'instauration de garanties sociales pour les salariés de ce secteur ;
- Un service public de transport socialement évalué et contrôlé, s'appuyant sur les besoins humains réels, tenant compte des limites écologiques et privilégiant les modes de déplacement les moins nuisants (marche à pied, vélo, chemin de fer, cabotage maritime...).

3 -Fractures et solidarités Nord-Sud

L'articulation de la dimension Nord-Sud avec la dimension écologique est un aspect de l'articulation de la dimension sociale avec celle-ci. Le Nord et le Sud ne sont pas deux blocs homogènes, mais des sociétés traversées par toutes les contradictions des rapports sociaux.

Les ruptures nécessaires

Le système économique mondial hiérarchisé contribue à creuser des écarts toujours croissants entre niveaux de revenus et entre conditions de vie. La logique de fonctionnement du capitalisme mondial est à la fois inégalitaire sur le plan social, prédatrice sur le plan écologique, et génératrice de dépendance accrue pour les sociétés du Sud.

Dans l'agriculture mondialisée, le renforcement mutuel des cercles vicieux de l'aggravation de la pauvreté rurale, de la dépendance alimentaire et des dégradations écologiques, procèdent d'une même logique systémique. Dans l'industrie, les logiques du dumping social et écologique se renforcent mutuellement et l'implantation croissante par les firmes multinationales (FMN) d'industries orientées vers l'exportation a des conséquences toujours plus destructrices sur les plans de l'environnement, de l'emploi et des inégalités sociales.

Enfin, les plus pauvres et les plus vulnérables sont les plus touchés par les dégâts écologiques, au Nord et plus encore au Sud. C'est une évidence à l'échelle locale (dégradation des sols, déforestation, conséquence de l'agriculture productiviste, risques industriels, urbanisation anarchique...); mais également à l'échelle planétaire (climat, pollution de l'air,...) où l'absence de prévention (ex : tsunami), ou les conséquences aggravées des dégâts, renforcent les effets des inégalités sociales et de l'absence de droits. La question de l'eau concentre toutes ces dimensions : fortes inégalités à la fois sociales et géographiques dans l'accès à l'eau potable, domination des FMN du Nord (cf. Bolivie), corruption des gouvernements, privatisations, dimension de genre, problème sanitaire, central dans le développement humain.

Les obstacles à ces ruptures

Ils reposent essentiellement sur deux ensembles de contradictions :

- Les résultats de la mise en concurrence et du dumping social et environnemental : les FMN, détenteurs du capital à l'échelle mondiale, se donnent les moyens de mettre en concurrence les populations de la planète entière. Au Sud comme au Nord, la question des créations et des sauvegardes d'emplois se pose, générant à court terme des contradictions comparables (cf. cas du Clémenceau). Elles débouchent sur des oppositions entre écologistes (du Nord et du Sud) et travailleur/ses du Sud, ou entre travailleur/ses perdant leur emplois au Nord et travailleur/ses du Sud notamment.
- La question du droit au développement : au Sud, et dans une moindre mesure au Nord, la satisfaction des besoins de la majorité de la population passe par la construction de routes, des transports en commun, des logements, de l'adduction d'eau, des écoles, des hôpitaux, des crèches et des centres de santé, etc. Mais un tel principe ne résout pas plusieurs problèmes :
 - Quelles solutions énergétiques mettre en œuvre ?
 - Ne peut-on craindre de voir instaurée par les organisations internationales et, indirectement, par les pays du Nord des contraintes unilatérales et de nouvelles formes d'ingérence dans les pays du Sud ?
 - Les axes généraux d'un développement économe et juste, la définition et la gestion des biens communs exigent une gestion multilatérale (ex : lutte contre le sida, climat). Dès lors se pose la question de « l'autorité » qui doit intervenir, ainsi que celle du financement. Quelles interactions entre les dimensions locale, nationale et internationale ?

Quelles alternatives ?

Elles doivent notamment avoir pour base :

- L'annulation sans condition des dettes publiques des pays du Sud et la reconnaissance de la dette écologique des pays du Nord ;
- La réforme radicale des organisations internationales (Organisation Mondiale du Commerce, Fonds Monétaire International, Banque Mondiale) et leur mise sous l'autorité d'une Organisation des Nations Unies réformée, accompagnée de la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement ;
- La mise en œuvre de réformes agraires, dans le souci de la préservation des équilibres écologiques, de la justice sociale et de la lutte contre la pauvreté, ainsi que l'affirmation du droit à la souveraineté alimentaire ;
- La remise en cause du libre-échange généralisé, qui affaiblit les plus pauvres et conduit à des délocalisations massives au mépris des équilibres sociaux et écologiques, ainsi que le soutien aux initiatives de base pour une relocalisation de l'économie ;
- La coordination des luttes à l'échelle internationale par la mise en avant des intérêts communs des petits paysans du Sud et du Nord, des intérêts communs des salariés d'une même multinationale, des mouvements de consommateurs et des mouvements écologistes.

Une analyse des politiques économiques possibles

Les connaissances des conséquences de la crise écologique mondiale sont incertaines, mais en revanche, il n'est pas certain que les territoires et les populations en souffrent de la même façon ni aux mêmes moments... On ne peut même pas exclure que certains en bénéficient. En tout état de cause, certains auront plus de ressources technologiques et économiques pour réduire les effets rapidement et à coût limité. Ce débat ne peut être traité en faisant abstraction des réalités. S'acharner à démonter l'intérêt « économique » de mesures immédiates à coût très faible, crée la confusion. Ces mesures heurtent des intérêts qui tenteront de les bloquer et y réussiront tant qu'une conviction majoritaire, de nature politique, ne s'impose pas. On ne peut non plus traiter ces questions en attendant des résultats des modèles d'économie classique corrigeant les imperfections de marché.

Faut-il immédiatement appliquer le principe de précaution ? Nous devons tenter de décrire pourquoi les gouvernements font en réalité bien autre chose que rechercher l'intérêt général à long terme des populations. Il faut appliquer à l'effet de serre le principe de précaution dont nous devons supporter le coût face aux dangers. Mais à quel niveau le fixer et qui doit le supporter restent des questions essentiellement politiques.

Qui doit le faire ? Les pays riches doivent-ils réduire d'abord leurs consommations d'énergie fossile ? Doivent-ils au moins transférer gratuitement les technologies nécessaires et financer les investissements, puisqu'ils ont jusqu'ici utilisé gratuitement les capacités limitées d'absorption de l'atmosphère ? Les pays pauvres (la Chine ou l'Inde) doivent-ils nécessairement continuer sur le modèle de développement des pays riches ou le modifier profondément ? Accepterons-nous en définitive que les Etats-Unis et les entreprises globales imposent la solution qui leur soit unilatéralement favorable sans changement de mode de croissance économique ?

Les risques sont si élevés, que le principe de précaution doit immédiatement appliquer, par les pays riches d'abord, qui seuls ont les moyens d'initier un modèle de développement soutenable. Les « mécanismes de flexibilité » sont alors à ne pas écarter si les pays pauvres refusent de prendre des engagements de réduction. Le marché de permis d'émission peut permettre de fixer le prix de la tonne de CO₂ au coût marginal de réduction au niveau mondial. La diffusion la plus large des meilleures technologies existantes doit se faire avant, ou au moins en même temps, que l'amélioration de ces dernières qui sera obtenue en augmentant progressivement les exigences de réduction.

Quelques pistes immédiates :

1. Elargir donc les mécanismes de flexibilité, faute de quoi le coût pourrait apparaître excessif.
2. Travailler à convaincre les grands pays du Sud qu'eux aussi doivent commencer à infléchir leur mode de développement : le seul transfert de technologies propres sera insuffisant s'il n'existe pas une volonté politique dans ces pays.
3. Dénoncer et se mobiliser contre les Etats-Unis, et les firmes globales récalcitrantes, lorsqu'ils tirent économiquement parti des efforts des autres. Pour cela, il faut lutter contre le monopole industriel dans les technologies propres et surtout se mobiliser pour lier environnement et commerce mondial, en taxant en particulier les importations en fonction des émissions de gaz à effet de serre qu'elles ont engendrées.

Les Amis de la Terre

L'impact de la société industrielle ne cesse de croître. La pression sur les forêts, les agricultures et les océans a déjà irrémédiablement atteint la pérennité des ressources. En répétant sans cesse les notions de limite et de non-neutralité des choix techniques, défendre l'environnement et les ressources naturelles, faire des contraintes biologiques et écologiques un nouveau champ de lutte, revient à enrichir la défense des droits de l'homme.

La hausse de la population, les impasses techniques et l'accélération du changement climatique rendront de plus en plus difficile l'adaptation et ne feront qu'accroître les phénomènes de rareté. Or, il n'y a pas de différence entre inégalités sociales et environnementales. Accès à la nourriture, à l'espace, à l'eau, etc., à la gestion du temps et à leur qualité (non mesurables par la monnaie) sont et seront minés par cette rareté croissante. Celle-ci affaiblit encore les plus défavorisés (femmes, enfants, immigrés, etc.) partout dans le monde, et peut lentement remettre la démocratie en cause - ou entraver son développement.

Ces tendances lourdes sont accélérées par le court-termisme, la financiarisation et la concentration du capitalisme global. Mais il ne suffit pas d'agir sur la répartition capital/travail. La mise en place de systèmes techniques viables ne peut que s'appuyer et favoriser la mise en place d'institutions démocratiques pleines et entières (réclamant des réformes) permettant à la fois le débat sur les techniques et la répartition équitable des ressources monétaires, et non monétaires et du patrimoine.

Tout cela implique une profonde mutation sociale et technique qui suppose des investissements publics et privés. Sobriété et relocalisation s'accompagneront, pour l'essentiel, de deux mouvements d'ensemble : désindustrialisation globale, et (re)développement massif de l'agriculture paysanne, alors que monde connaîtra une certaine désurbanisation. Cette mutation ne pourra qu'être accompagnée par une nouvelle politique d'intérêt général et des politiques de soutien des restructurations induites.

Face à cela, une fois écartés les écueils du chantage à l'emploi et de la remise à plus tard des décisions au prétexte qu'elles relèveraient du long terme. Les mouvements sociaux apparaissent très diversement situés. Les défenseurs des plus défavorisés (femmes, précaires, tiers-monde) ont peu à perdre et sont souvent proches des écologistes. Enrichir la notion de service public, au-delà de la péréquation et de l'accès égal, à celle de la viabilité écologique des techniques et schémas, peut sembler une bonne piste. Les syndicats enseignants peuvent beaucoup pour favoriser les questions d'écologie et l'esprit critique des citoyens, afin que chacun porte la voix dans une culture de la responsabilité locale.

Les syndicats de salariés de l'industrie tendent à s'allier avec les Directions d'entreprise et leurs projets pour défendre l'activité et sa croissance, souvent sans grand succès et sans se soucier de l'environnement. Déjà en crise, ce syndicalisme devra redéfinir ses missions pour s'adapter aux nouvelles formes du travail et de la question sociale. Malgré ce pessimisme structurel, ces syndicats sont en mesure de porter le souci de la gestion environnementale dans l'entreprise et des collaborations existent déjà sur des campagnes précises avec les écologistes - qui sont par ailleurs ouverts aux sollicitations d'un mouvement social dont ils font pleinement partie.

Enfin, la situation écologique de plus en plus dure dans laquelle la banlieue se trouvera en fera un des interlocuteurs inévitables dans le contexte d'une nécessaire redéfinition des luttes autour des réalités vécues par des territoires, dont aucun n'accepte d'être l'objet du sacrifice environnemental.

La dette écologique

Définition : La dette écologique est la dette, accumulée par les pays dits « développés » envers les pays du tiers monde (encore dits « en voie de développement »), qui résulte d'une part du pillage des ressources naturelles, d'autre part des dommages infligés à l'environnement. Le concept de dette écologique ne vise pas tant à donner un prix à la nature qu'à mettre en évidence les causes et les responsabilités, et, partant, à formuler les revendications qui en découlent.

La dette écologique, qui trouve son origine à l'époque coloniale, est intimement liée au modèle économique dominant. On en distingue 5 formes :

1. La dette du carbone : C'est la dette qui résulte de la pollution atmosphérique due aux émissions de gaz. Ces émissions proviennent massivement des pays industrialisés et ont pour conséquences la détérioration de la couche d'ozone et donc l'augmentation de l'effet de serre. Ainsi dans les années 1990, les pays industriels ont produit par habitant 8 fois plus de gaz à effet de serre que les pays en développement. Concrètement, en 1990, chaque habitant des USA a produit 5,38 tonnes de carbone (tC) et le reste des pays riches 2,45 tC par habitant. La même année, l'Inde en a produit 0,22, la Chine 0,55 et le reste du monde en développement 0,56 par habitant.
2. Le passif environnemental : C'est la dette due à l'exploitation par le Nord des ressources naturelles du Sud (pétrole, minéraux, ressources forestières, marines, génétiques, etc.). Cette exploitation a non seulement entraîné un manque à gagner – passé, présent, futur – pour les populations, mais a aussi : mis à mal la souveraineté alimentaire, provoqué des déplacements de population, affecté la biodiversité, entraîné la pollution de fleuves, etc. Un exemple parmi trop d'autres : Texaco en Equateur. Cette multinationale a réalisé pendant 20 ans (jusqu'en 1992) des forages dans la forêt amazonienne équatorienne, et a ouvert plus de 300 puits de pétrole, provoquant la destruction d'un 1 million d'hectares de forêt tropicale. Texaco a par ailleurs rejeté des quantités massives de produits hautement toxiques dans l'eau que la population locale utilisait pour boire, pêcher et se laver. Plus de 300 000 habitants ont été gravement contaminés.
3. La dette alimentaire : C'est la dette due aux modifications des pratiques agricoles imposées au Sud pour qu'il se conforme au modèle économique néolibéral. Elle se traduit notamment par la réduction des cultures vivrières au profit de monocultures d'exportation (soja, café, cacao,...) et par l'incitation à cultiver les OGM et à utiliser les engrais chimiques de façon intensive. Les conséquences socio-économiques sont désastreuses (paysans sans terre, exode rural massif, paupérisation, famines...), ainsi que les conséquences environnementales (atteinte à la biodiversité, aux écosystèmes, pollution).
4. La biopiraterie : C'est l'appropriation par les multinationales agro-industrielles - via les brevets de propriété intellectuelle - des semences sélectionnées aux fils des siècles par les communautés paysannes et des plantes médicinales. Ainsi par exemple la société états-unienne "Rice Tec" a obtenu en 1998 un brevet intitulé

« graines et lignées Basmati » alors que cette variété est cultivée depuis des siècles par les paysans pakistanais et indiens.

5. Le transport de déchets dangereux : C'est l'exportation de produits nocifs et dangereux, fabriqués dans les pays industrialisés, vers les pays les plus pauvres. Ainsi par exemple, certains démantèlements de bateaux en fin de vie ont été réalisés sur le site d'Alang en Inde, où la main d'œuvre est bon marché et les normes environnementales et de sécurité très inférieures aux niveaux admis dans les pays d'origines. Les nombreuses substances dangereuses présentes dans ces bateaux se répandent à terre et dans la mer: en 20 ans, le niveau de pollution d'Alang a atteint celui d'une zone industrielle de 200 ans d'âge.

Conclusion

Il est urgent de remettre en cause le modèle économique capitaliste néolibéral et de promouvoir un modèle de développement socialement juste et qui intègre véritablement la donne écologique. Ce concept de dette écologique doit servir à sensibiliser et mobiliser les citoyens pour contraindre les pouvoirs publics du Nord à mettre en œuvre immédiatement une politique alternative pour enrayer le désastre écologique à l'échelle mondiale.

Voilà quelques unes des revendications préliminaires: l'annulation totale et inconditionnelle de la dette extérieure publique du Tiers Monde; l'établissement d'une taxe mondiale sur les émissions de CO₂ et d'un accord planétaire contraignant pour une réduction drastique des émissions de CO₂ ; la subordination des règles du commerce mondial à des critères environnementaux; la déclaration de l'eau, l'air, les semences et le vivant comme biens communs inaliénables de l'humanité et donc soustraits à toute logique marchande.

CCFD

La question écologique et son lien avec les questions de développement planétaire ne sont pas nouveaux. Déjà en 1974, René Dumont lançait un cri d'alarme. A l'opposé, le président Bush père déclarait cyniquement à la veille du sommet de la terre de Rio (1992) que le mode de vie des Etatsuniens n'était pas « négociable », déclaration cohérente avec la non-signature du protocole de Kyoto. On se souvient aussi des combats menés dans les années 1980 par les « seringueiros » d'Amazonie, sous l'impulsion de Chico Mendes, ou encore de la résistance des populations du delta du Niger, symbolisée par l'exécution en 1995 du journaliste nigérian Ken Saro-Wiwa.

Trois aspects de la crise écologique constituent des défis dans les relations Nord-Sud :

1. Les conséquences environnementales du pillage des ressources naturelles : L'exploitation sans limite des ressources naturelles est l'une des causes de la crise écologique et l'une des caractéristiques les plus flagrantes de l'inégalité des relations Nord-Sud.
2. La généralisation d'un modèle de développement prédateur, gaspilleur et polluant : L'imposition et l'adoption - délibérée ou forcée - par les pays du Sud du modèle de développement dominant provoque une crise écologique particulièrement grave dans les pays du Sud : désertification, pollution urbaine, importation de déchets toxiques, développement d'industries polluantes, atteintes à la biodiversité par le développement de l'agro-industrie... La crise écologique accélère la dégradation de l'environnement dont les populations les plus pauvres sont très dépendantes : Indiens en Amazonie, Pygmées en Afrique centrale, ou paysans du Sahel dont beaucoup émigrent vers le golfe de Guinée depuis des décennies, voient la désertification de leur écosystème s'accélérer.
3. Les conséquences écologiques du changement climatique : Le réchauffement climatique pose le problème de la mise en péril des conditions de vie de millions d'habitants côtiers, mais aussi de la probable multiplication de phénomènes météorologiques qui toucheront en premier les plus vulnérables qui n'ont pas accès à des systèmes de prévention (ex : tsunami).

La crise écologique ne se pose pas de la même manière dans tous les pays du Sud. Pollution urbaine, montée du niveau de la mer, destruction des forêts tropicales : selon les situations, selon les pays, des mouvements sociaux s'organisent pour exiger que les plus démunis ne soient plus les victimes de ces agressions contre leur environnement.

La gravité de la crise écologique pose plusieurs défis aux mouvements sociaux :

- Elle constitue paradoxalement une opportunité. Cette crise, mondiale, peut amener les populations du Nord à prendre conscience que leur destin est lié à celui des populations du Sud, et que le mode de développement prédateur et gaspilleur provoque non seulement l'appauvrissement des populations du Sud mais aussi menace leur propre cadre de vie.
- Elle oblige à promouvoir des modes de développement différenciés selon que la majorité de la population de ces pays manque de l'essentiel ou qu'elle gaspille le superflu. La question de l'empreinte écologique d'une personne ne se pose pas de la même manière selon que son espérance de vie est de 50 ans ou de 80 ans... L'énergie requise par un hôpital en Afrique ne pose pas les mêmes questions que le gaspillage de kérosène pour importer en Europe des fleurs du Kenya ou des fraises du Chili.

- Elle oblige à pointer les forces politiques et économiques qui sont les moteurs de la destruction de l'environnement : firmes transnationales, gouvernements du Nord et du Sud. Ainsi, les conflits actuels en Afrique peuvent se lire en partie par l'affrontement entre Etats-Unis, France et Chine pour le contrôle des ressources minières. L'accès à l'eau concentre toutes les dimensions sociales, économiques et politiques de cette problématique. Une réflexion commune entre mouvements sociaux, syndicats et ONG engagées dans cette interpellation des centres de pouvoir s'impose à l'échelle planétaire. Elle a déjà commencé.
- Elle peut renforcer les mouvements sociaux dans leur revendication de régulations publiques et de normes qui s'imposeraient aux acteurs économiques. Si transporter un T-shirt de Shanghai au Havre coûte 0,02 euros, le marché a intérêt à transformer la Chine en atelier du monde. Si ce coût est multiplié par 10 ou 50 par décision politique, la donne change. La mise en place de contraintes (taxes environnementales, normes sociales, critères éthiques), imposées par les mouvements sociaux, peut transformer le contenu de la mondialisation et par conséquent l'impact sur l'environnement.
- Elle pose le problème de la dette écologique du Nord à l'égard du Sud. Depuis la destruction des écosystèmes, à l'implantation d'usines sans normes de sécurité (Bhopal), en passant par le manque total de retombées pour la population de l'exploitation des ressources minières, la facture est potentiellement très lourde.

Ces quelques réflexions sont très loin d'épuiser un sujet majeur, qui va structurer les relations internationales dans les décennies à venir.

Pillage et exploitation ou respect des femmes et des hommes et de leur environnement ?

Presque tous les candidats à l'élection présidentielle se sont emparés du thème du développement durable. Mais l'approche est souvent tronquée, réduite à la seule dimension écologique, minimisant ou s'attaquant au rôle du nucléaire civil, pourtant source d'énergie indispensable, efficace et non génératrice de CO₂. Il importe dès lors de clarifier les principaux enjeux de cette stratégie de développement.

Un nouveau modèle productif

Ceci étant, cette situation qui perdure ne dispense pas d'une critique sérieuse du productivisme, d'autant que les enjeux énergétiques et environnementaux ont pris une importance fondamentale. Même si l'apport spécifique du syndicalisme dans le développement durable doit l'amener à placer l'Homme au centre de ses réflexions, il est incontestable que les enjeux énergétiques et environnementaux vont nous confronter à des défis considérables au cours des cinquante prochaines années.

Face à cette situation, certains proposent comme alternative, la décroissance au Nord, afin de permettre la croissance au Sud. Il est à peine besoin d'insister sur le caractère irréaliste de cette approche. La raréfaction de l'énergie et la préservation de l'environnement impliquent une forte augmentation du prix de l'énergie et des matières premières. Si cela se produisait dans un contexte global de croissance faible où a fortiori négative, cela impliquerait un bouleversement de la répartition des revenus au sein de la société. Il s'agit d'une impasse, ce qui ne dispense pas de réfléchir à un autre mode de développement, ce qu'on désigne couramment par développement durable.

On ne peut nier en effet la réalité des problèmes. La Cgt propose trois axes de réflexions pour un nouveau modèle productif fondé sur le développement durable.

Un mode de développement plus économe en énergie

Ce mode de développement doit être d'abord plus économe en énergie. Il s'agit d'améliorer ce qu'on appelle l'intensité énergétique du PIB, c'est-à-dire de produire en utilisant relativement moins d'énergie. Les progrès réalisés dans la production de voitures propres, ou l'isolation des logements, montrent que des progrès importants peuvent être réalisés.

Il faut aussi encourager le développement des énergies non productives de CO₂ dont les énergies nouvelles (solaire, hydraulique, éolienne) et le nucléaire. La pluralité des moyens de production est une garantie d'efficacité et de sécurité. Le nucléaire continuera à jouer un rôle déterminant dans la production d'électricité, ce qui implique de développer la 3^{ème} et 4^{ème} génération de centrales nucléaires sans déclassement prématuré de celles qui sont en service.

Un mode de développement fondé sur l'économie de la connaissance

La révolution informationnelle est l'une des caractéristiques les plus importantes des transformations économiques des dernières décennies. Nous devons œuvrer à un mode de développement fondé sur l'économie de la connaissance. Cela implique de mettre l'homme au centre du processus de création de richesses. Dans ce régime de croissance, le développement de l'emploi stable, qualifié et bien payé sera la principale source de création de richesses.

Le projet de la CGT d'une sécurité sociale professionnelle s'inscrit dans cette logique

visant à mettre l'homme au centre.

Un mode de développement prenant en compte les interdépendances

Solidarité intergénérationnelles d'abord : entre la génération active actuelle et la génération précédente (les retraites), entre la génération actuelle et les générations futures (éducation et formation).

On retrouve là l'une des définitions les plus communément admises du développement durable, celle du sommet de la terre de Rio en 1992 : « un développement qui satisfait les besoins de chaque génération, à commencer par ceux des plus démunis, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ».

Il ne s'agit pas de « protéger la nature » en soi mais d'insister sur la solidarité de l'Homme et de la Nature. La CGT revendique le plein-emploi solidaire, partout dans le monde. La globalisation financière ne doit pas cacher une réalité plus profonde, celle de l'interdépendance croissante de l'Humanité tout entière, la seule qui puisse à bon droit mériter le nom de mondialisation, et qu'on devrait nommer « mondialité ». Il ne s'agit pas seulement de défendre notre niveau de vie, nos emplois, nos systèmes de protection sociale en France ou en Europe, il faut œuvrer de manière solidaire à leur développement partout dans le monde. C'est affirmer l'objectif du co-développement Nord/Sud comme Est-Ouest.

FGTE-CFDT

Pour nous, écologie et syndicalisme sont deux démarches qui ne portent pas la même ambition de départ, mais ont de nombreux points communs. A la base, il y a une exigence de solidarité, avec une dimension à la fois internationale et intergénérationnelle, et des mouvements porteurs d'une demande de reconnaissance de droits fondamentaux garantis par la puissance publique. Accès à une eau de qualité ou citoyenneté dans l'entreprise, il s'agit d'abord de respect de la personne. La rencontre entre les deux logiques n'a plus lieu aujourd'hui seulement dans le débat sociétal mais aussi désormais dans les entreprises, à travers le développement des stratégies de responsabilité sociale des entreprises, et diverses institutions (comités d'usagers, conseils d'orientation, chartes etc..). Le syndicalisme ne peut plus ignorer ce fait.

Ce qui pose souvent problème, ce sont les temps dans lesquels s'inscrivent les actions des uns et des autres, et la visée. Pour nous le syndicalisme ne doit pas s'enfermer dans la défense immédiate des salariés, mais être porteur d'une vision de transformation de la société. Mais il faut aussi que dans leur façon de questionner notre mode de développement les mouvements écologistes prennent en compte le devenir des salariés et les transitions nécessaires. Sur de telles bases, la rencontre est possible. Face aux problèmes que pose le réchauffement climatique, et aux exigences nouvelles des populations, elle est souhaitable du point de vue syndical, car, qu'on le veuille ou non, le renchérissement des énergies fossiles par exemple modifiera les conditions économiques de nombreuses activités.

Les transports sont un terrain de lutte contre le libéralisme et de rencontre entre écologie et syndicalisme important. En effet, le bas coût du transport favorise la mise en concurrence des économies et les délocalisations. Renchérir le coût du transport est nécessaire à la fois pour améliorer les conditions sociales et pour maîtriser les flux de transports, donc éviter le gaspillage d'énergie et les émissions polluantes.

Prendre en compte les coûts « externes » du transport à travers une taxation de l'usage des infrastructures est sans doute le meilleur moyen d'y parvenir. Il faut pour cela évaluer les coûts qui sont aujourd'hui renvoyés sur la collectivité (pollution, sécurité des personnes et des chargements) et mettre en place les régulations nécessaires au niveau approprié (européen pour les transports terrestres, mondial pour l'aérien ou le maritime). Il y a place sur ce sujet pour une réflexion commune avec les mouvements écologistes.

La convergence progressive des normes sociales est pour nous l'autre volet d'une politique alternative, qui doit permettre de garantir le niveau de formation des personnels et la maîtrise des conditions de sécurité (par exemple dans le transport maritime).

L'autre levier d'action est la question des infrastructures de transport, qui sont l'élément structurant les flux. Il faut freiner le développement du réseau routier français et investir prioritairement dans les transports collectifs pour les voyageurs, le ferroviaire et dans certains cas le fluvial pour le fret. Mais ce n'est pas suffisant, il faut combiner les modes de transport (multimodalité) pour avoir le meilleur service rendu au moindre coût écologique. Il faut aussi faire évoluer les pratiques des entreprises de transports, notamment dans le cadre du service public, et intégrer la notion de préservation des espaces naturels sensibles dans les projets d'infrastructures. Cela doit, pour nous, s'appuyer sur une participation active des citoyens usagers.

FNE

Aujourd'hui, les questions environnementales interpellent nos sociétés, pas aussi rapidement qu'on ne le souhaiterait, certes, mais une prise de conscience citoyenne s'élève progressivement. Emettre des grandes idées, à travers des slogans tels que « la planète brûle », est une chose, les concrétiser en est une autre.

Dans le débat proposé, nos différences d'approche ne peuvent être niées et s'illustrent dans les sujets suivants : l'évolution de la croissance, l'énergie nucléaire, la nécessité d'infrastructures nouvelles de transport ... Cependant, devant l'urgence des enjeux sur l'avenir de notre planète, la prise de conscience environnementale des mouvements sociaux qui se dessine est un réel espoir pour le mouvement environnementaliste.

A travers une action menée par FNE, nous voudrions montrer comment les finalités sociales et environnementales pourraient converger. Le réseau Transport et Mobilité Durables de FNE, a travaillé plusieurs mois sur la problématique du transport de marchandises, activité contribuant largement au dérèglement climatique, à savoir, comment réussir en France à diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire à la fois d'aborder de front nos habitudes de transport, en mettant en cause la pertinence de certains déplacements de marchandises, mais également de poser la question de la prédominance du transport routier. Nous avons proposé la mise en place d'une éco-redevance sur les transports routiers tenant compte des kilométrages parcourus, des caractéristiques du véhicule, des externalités, afin de :

- mieux refléter les réels coûts du transport routier pour la société,
- redonner de la pertinence aux transports alternatifs comme le ferroviaire et le fluvial,
- mais aussi peser sur la nécessité des transports « absurdes ».

Dans nos réflexions, la question sociale s'est avérée incontournable sur les aspects économiques et notamment sur l'emploi. Ces questions étaient d'ailleurs le plus souvent mises en avant par les fédérations de transporteurs routiers ou par les chargeurs, qui considèrent la circulation de marchandises comme l'un des rôles moteurs de l'économie de nos sociétés. Nous avons largement échangé et travaillé avec les acteurs sociaux du transport routier. Nous avons noté ensemble que souvent la performance du transport routier se faisait à leur détriment, en particulier sur la précarité de l'emploi à travers la sous-traitance, les distorsions sociales entre salariés de différents pays, les conditions de travail, la sécurité... Dans nos propositions, nous insistons sur le fait que le transport routier reste indispensable à l'économie locale et régionale, mais nous souhaitons son intégration dans une organisation des transports plus pertinente au profit de la société, axée sur la complémentarité des modes. Nous sommes persuadés que la réelle prise en compte du coût sociétal du transport routier n'entraînera pas de pertes d'emplois ; elle doit également concourir à l'amélioration des conditions de travail et de sécurité pour tous ceux qui participent à la chaîne de travail du transport.

Nous voulons également mettre en avant l'obligation de faire évoluer certaines organisations de productions agricoles ou industrielles, qui utilisent le transport, au détriment de notre avenir, comme outils de développement, de concurrence entre territoires et de profit immédiat.

Certes, tout ceci nécessite des remises en cause professionnelles, des évolutions d'activité, mais, à une toute autre échelle, ne seront-elles pas nécessaires si la gestion environnementale de notre planète ne change pas ?

FSU

La Fédération Syndicale Unitaire (FSU), créé en 1993, est bien évidemment connue pour être la première organisation de l'éducation nationale. Au delà, c'est également la première organisation syndicale de la fonction publique de l'Etat. La FSU est donc présente dans tous les secteurs liés à l'éducation, mais aussi dans ceux de l'insertion et l'emploi, et également dans des ministères tels que l'agriculture et l'équipement. C'est ainsi que la FSU est la première organisation syndicale au sein du ministère chargé de l'environnement. Pour être complet, citons l'implantation de la FSU dans la fonction publique territoriale.

La prise de conscience collective de la dégradation de l'environnement, au niveau local, et surtout des conséquences de ces dégradations sur la santé humaine, s'est réalisée progressivement sur les 30 dernières années. Malgré cette prise de conscience, chacun peut constater comme il est difficile de changer les habitudes de vie et de consommation par exemple pour le tri des déchets ménagers ou les économies d'eau.

La prise de conscience d'une crise écologique planétaire n'en est quant à elle qu'à ses balbutiements. Cette crise est notamment liée à l'utilisation irraisonnée des ressources énergétiques fossiles et à ses conséquences climatiques futures. Rappelons simplement que l'humanité aura déstocké, sous forme de CO₂, en moins de 200 ans ce que notre planète avait stocké en quelques 300 millions d'années sous forme de pétrole, gaz et charbon. Qui plus est, cette prise de conscience doit se réaliser sur un « champ » où les disparités économiques et sociales sont autrement importantes qu'à notre simple échelle nationale.

Enfin cette prise de conscience doit se réaliser dans un modèle économique, libéral et mondialisé, et ce n'est pas le moindre des obstacles. Tous les experts sont aujourd'hui d'accord pour dire que les modes de vie « américano-européens » ne pourront pas être étendus au pays dit émergents pour d'évidentes raisons d'environnement et de disponibilité des matières premières. Mais de quel droit, refuserions nous à ces peuples le confort que nous nous sommes octroyés ? Pouvons-nous continuer à piller les ressources naturelles planétaires à notre seul profit ?

Cette prise de conscience est d'autant plus compliquée que la sphère économique, par l'intermédiaire de ses médias continue à déverser sur le monde entier son message consumériste du toujours plus.

De toute évidence, la solution passe par un rééquilibrage des richesses, en particulier entre le Nord et le Sud, et par la définition d'un modèle économique dont le thermomètre principal ne serait pas la croissance. Mais attention que la recherche d'indispensables solutions globales ne soit pas un prétexte à ne rien faire. Plus que jamais la devise « Penser globalement ; Agir localement » est à l'ordre du jour. Encore faudrait-il rajouter « agir maintenant ».

Aussi est-il urgent de développer la contribution de l'éducation, de la recherche et de la culture à l'élaboration de choix démocratiques, à de nouveaux comportements responsables et à des solutions durables.

L'expertise « indépendante »

Rédigée dès sa création en 1992, la charte de Global Chance commence par ces mots : « *Global Chance est une association de scientifiques qui s'est donné pour objectif de tirer parti de la prise de conscience des menaces qui pèsent sur l'environnement global pour promouvoir les chances d'un développement mondial équilibré* ». Après un rappel des risques de développement de comportements fatalistes, d'exclusion des pays du Sud et des pauvres des pays du Nord, d'intégrisme scientifique ou écologique, au prétexte de ces menaces nouvelles, la charte ajoute : « *Mais la prise de conscience de ces menaces peut aussi fournir la chance d'impulser de nouvelles solidarités et de nouvelles actions pour un développement durable de l'ensemble des sociétés. Global Chance se propose de mettre les compétences scientifiques de ses membres au service d'une expertise publique, multiple et contradictoire, de l'identification et de la promotion de réponses collectives positives à ces menaces dans un esprit de solidarité Nord Sud, d'humanisme et de démocratie* ».

Un ensemble d'objectifs qui rencontrent donc largement les préoccupations qui nous réunissent aujourd'hui.

Au cours de ces 15 ans, c'est principalement la vocation d'expertise « indépendante », avec l'ambiguïté qui s'attache à ce vocable, qui s'est développée à Global Chance tant son absence en France se révélait criante sur les sujets dans lesquels nous avons une compétence, en particulier, l'énergie, le développement et les questions d'environnement local et global associées.

Ambiguïté car « expertise indépendante » est souvent assimilée à « expertise neutre » ce qui est un contre sens, souvent volontaire, visant en fait à décrédibiliser toute expertise contradictoire sous le prétexte qu'elle est exercée par des hommes et des femmes qui ne cachent pas leurs attachements et leurs principes éthiques et philosophiques. Cette façon de renvoyer dos à dos l'expert au service d'un lobby dont il dépend et celui qui reconnaît simplement les principes sur lesquels il s'appuie est évidemment manipulateur. L'indépendance ne se joue pas au niveau de l'absence affichée d'attache éthique, politique ou philosophique, sous prétexte d'un principe supérieur « d'objectivité scientifique », mais bien vis-à-vis des organisations et des entreprises porteuses des enjeux de pouvoir et des intérêts financiers des projets soumis à cette expertise. Il s'agit par contre, ces principes une fois exposés clairement, d'appliquer la méthode scientifique avec son caractère rigoureux à leur déclinaison sur chaque projet. C'est ce que nous avons tenté de faire à Global Chance à partir des principes édictés dans notre charte de création avec le souci de mettre à disposition du débat démocratique les éléments factuels indispensables, sous une forme assimilable par l'ensemble des partenaires du débat pour rendre réellement discutables les différentes options, en particulier en publiant chaque année deux numéros des « cahiers de Global Chance »

Quelques exemples, non exhaustifs, d'avancées dans ce domaine auxquelles nous avons participé :

- la mise à disposition du « débat énergie » de Nicole Fontaine d'une plaquette « le petit mémento énergétique » composé de 20 fiches factuelles sur les problèmes énergétiques. Edité en 5000 exemplaires, ce mémento, généralement reconnu comme objectif et pertinent, y compris par le ministère de l'industrie, a été diffusé sans aucun soutien des pouvoirs publics sous le prétexte qu'il venait d'une association et que cela ouvrait la voie à des revendications de financement d'autres associations à caractère revendicatif,

- la mise à disposition dans les mêmes conditions d'un « petit mémento des déchets nucléaires » et d'un numéro de Global chance consacré à l'EPR et une participation active d'expertise aux deux débats publics « EPR » et « Gestion des déchets nucléaires » de l'hiver dernier,
- la participation au rapport à Lionel Jospin sur l'avenir du nucléaire français en 2000 (Charpin, Dessus, Pellat). A cette occasion Global chance a pu faire prévaloir la méthode des scénarios comme moyen de mise à plat factuelle des enjeux d'alternatives politiques,
- l'organisation, avec Jacques Testart, alors président de la Commission du développement durable, de la seconde conférence de citoyens française sur « effet de serre et citoyenneté ».

A travers ces exemples, on peut voir que l'action de Global Chance a consisté essentiellement à mettre à disposition du débat démocratique des éléments factuels qui peuvent ne pas être remis en cause par les partenaires et permettre de consacrer le débat à son véritable objet, la confrontation des solutions.

En effet, bien souvent, les arguments d'autorité ou ceux de nature globale employés par chacun (pouvoirs publics, lobbies industriels, mais aussi mouvements sociaux et mouvements écologiques) à l'appui de sa position, ont pour conséquence de renforcer l'incompréhension réciproque et surtout de permettre aux décideurs privés et publics de jouer des contradictions des forces qui pourraient légitimement discuter leurs projets en les renvoyant dos à dos.

C'est l'expérience de cet apport d'expertise dite « indépendante », malgré ses limites, que nous sommes prêts à discuter et à proposer aujourd'hui au service des mouvements social et écologiste.

Ecologie, social et territoires

Nous nous sommes sentis directement concernés par ce colloque, parce qu'il soulève directement la question centrale selon nous du développement durable : à savoir qu'il se veut une réponse englobant les divers aspects d'une seule et même crise issue du mode de production qui a culminé pendant les 30 glorieuses : des aspects évidemment économiques (économico-financiers) étant donnée la consanguinité aujourd'hui des deux sujets, et des aspects sociaux comme des aspects écologiques qui en sont les uns et les autres non seulement la conséquence mais aussi des facteurs aggravants. Remettre au poste de commande de l'évolution de nos sociétés la question sociale et la question écologique conduit à réexaminer de fond en comble la finalité de l'économie et, pour nous, le recours au vocable « développement » a pour fonction essentielle de mettre en cause la seule croissance de biens matériels (et des signes monétaires) comme représentation de cette finalité. Nous sommes au surplus souvent tentés d'écrire « développement-durable » pour souligner qu'il s'agit d'une conception nouvelle du développement et non d'un vague supplément d'âme pour qualifier l'une ou l'autre des acceptions historiques du mot.

On reconnaîtra dans ce propos la trace des fameuses trois sphères (pire, des trois « piliers » comme on dit à Bruxelles) qui accompagnent généralement le discours sur le développement durable, et je reconnais volontiers que 4 D n'est pas complètement étranger à la vulgarisation – dans les sens noble et moins noble du mot – de ce triptyque, parce qu'il permet de discerner rapidement si l'on parle d'un simple « relookage » de l'écologie ou vraiment d'une question politique. Il n'est pas vain de l'utiliser comme critère assez simple pour repérer si l'on essaye ou non d'intégrer l'ensemble de la problématique du développement durable, ou si l'on s'arrange pour évacuer les dimensions qu'on préfère ne pas voir. Mais en sachant aussi que cela peut autoriser des rhétoriques du type « réconciliation des trois sphères » qui masquent sous un idéalisme conventionnel la fuite devant les contradictions qu'il faudrait bien résoudre, et contribuent à de trop nombreuses versions dégradées du développement durable.

C'est à un autre triptyque – qui ne se situe d'ailleurs pas sur le même plan – que va ma préférence, fondé sur trois idées simples. Le développement durable se veut une réponse :

- au mépris du développement humain – et à son faux substitut : une croissance quantitative elle-même au mépris des équilibres naturels ;
- à la soumission aveugle au tout économique ;
- à l'inégalité comme moteur de la course aux richesses fallacieuses et prédatrices.

Ce qui conduit à affirmer trois valeurs fondatrices du développement durable :

- Respect – de la nature, du monde vivant, des droits humains ;
- Intelligence – de la maîtrise de la technique, des comportements non destructeurs, des critères d'efficacité pas seulement monétaires ;
- Partage – des ressources, des moyens et des décisions.

La mise en application de ces valeurs – qui s'appliquent aux mêmes champs que dans le premier triptyque auquel on peut ajouter par exemple le domaine de la culture s'il n'est pas déjà compris dans les autres, et auquel il faut ajouter les modes de prise de décision et de contrôle de celles-ci – s'incarne dans un espace : un espace où coexistent ces problèmes et où s'organisent des politiques pour répondre aux exigences qu'elles posent. C'est pour cela que

nous portons une attention particulière aux territoires – territoires imbriqués les uns dans les autres à divers niveaux – comme champ d'étude et comme champ d'action. Qu'on pense simplement à la ville, et à l'intérieur de la ville aux zones qui sont marquées à la fois comme espaces de rejet de certaines catégories de la population, comme lieux d'inhabitabilité, d'isolement, de concentration des nuisances de toutes sortes.

Les questions posées dans cette rencontre sont fondamentales, et notamment celle *in fine* des alliances entre les exigences sociales et les exigences écologiques, et donc des mouvements qui les portent – question que pour notre part nous avons tenu depuis des années à poser à la fois auprès des ONG d'environnement que dans les forums sociaux, mondiaux ou européens. Nous avons craint cependant que leur approche par les territoires ne soit très sous-estimée dans les problématiques énoncées et c'est pourquoi nous souhaitons contribuer à leur intégration dans notre champ de recherche, de débat et d'action.

Solidaires

Le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) vient de confirmer que le réchauffement climatique est dû aux activités humaines et que les perspectives d'évolution du climat sont particulièrement inquiétantes. Le réchauffement climatique n'est, d'autre part, qu'une des facettes d'une crise écologique globale dont les manifestations les plus visibles sont l'accroissement considérable des déchets toxiques, la pollution des nappes phréatiques et des sols, la réduction de la diversité biologique, l'épuisement de certaines ressources naturelles.

Cette crise est le produit direct d'un mode de développement productiviste dont le cours néolibéral actuel pousse à l'extrême les conséquences. Le libre-échange généralisé et l'accélération d'une nouvelle division internationale du travail ont entraîné une « bulle commerciale » qui s'est traduite par une explosion des transports polluants, notamment routiers et maritimes. Les politiques de déréglementation et de privatisation, en accroissant encore le champ d'action du capital, et en refusant toute limite à son déploiement, ont considérablement aggravé la crise écologique. L'extension des mécanismes de marché pour essayer d'y répondre, outre qu'elle est une source nouvelle de profits pour les multinationales, a déjà fait la preuve de son inefficacité.

Le mouvement syndical, au-delà même de ses multiples divisions sur le plan revendicatif et stratégique, s'est historiquement coulé dans la logique productiviste du capital. La recherche d'un bien-être minimal pour les salariés s'est focalisée, à juste titre, sur le partage de la richesse produite, « le partage des fruits de la croissance », en ne s'interrogeant pas sur le contenu de celle-ci et en sous-estimant souvent les conséquences sur l'environnement. Si cette attitude n'est aujourd'hui plus de mise, beaucoup reste à faire pour articuler réellement revendications sociales et préoccupations écologiques dans une perspective d'une remise en cause profonde du mode de développement productiviste.

Le défi à relever est de combiner la satisfaction des besoins sociaux, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle mondiale, et les solutions à mettre en œuvre pour répondre à la crise écologique. Pour l'Union syndicale Solidaires, les résolutions de la crise sociale et de la crise écologique vont de pair. Imposer un partage équitable de la richesse produite est plus que jamais nécessaire au vu du déséquilibre actuel imposé par un quart de siècle de politiques néolibérales. Mais ce rééquilibrage de la valeur ajoutée doit s'inscrire dans la perspective d'un éco-développement qui permette de prendre en compte les contraintes issues de la crise écologique actuelle. Le débat démocratique doit pouvoir orienter le contenu de la production dans un sens plus écologique, notamment en matière énergétique et de production de déchets, ainsi que son utilité sociale. Dans ce cadre, les modes de consommation doivent être progressivement transformés et le droit du travail doit être renforcé pour accompagner les reconversions éventuellement nécessaires. Des structures de contrôle citoyen des entreprises à risque, en lien avec leurs organisations syndicales, doivent être mises en place pour éviter les catastrophes écologiques et humaines de type Seveso ou AZF.

Une série de ruptures doit être effectuée, tant dans les pays du Nord que dans ceux du Sud. La réduction de l'empreinte écologique dans les pays du Nord doit s'accompagner de mesures visant à limiter la liberté de circulation des capitaux pour éviter une délocalisation qui ne ferait que déplacer les problèmes écologiques dans les pays du Sud. Ces derniers doivent pouvoir rompre avec un modèle de développement productiviste tourné vers les exportations et qui ne profite que marginalement à leur population.

Plus précisément, l'Union syndicale Solidaires se prononce pour :

- la mise en œuvre d'un programme d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables,
- une politique de l'habitat visant à imposer des normes de construction et une réhabilitation des logements anciens permettant des économies d'énergie,
- le financement d'un programme de réduction du transport routier par le développement du ferroutage et par une amélioration des transports collectifs,
- la mise en place d'une fiscalité écologique : taxation des transports prenant en compte leurs coûts écologiques externalisés, fiscalité différenciée des entreprises en fonction de leurs émissions de gaz à effet de serre,
- la fixation de normes de pollution dans l'industrie visant une réduction massive des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050.

SUD-Rail

Pour la fédération SUD-Rail, la situation actuelle en France résulte de l'absence d'une véritable politique du transport durable et cohérente depuis plusieurs années. Le transport constitue un domaine éminemment politique avec de forts aspects sociaux, économiques et environnementaux qui percutent des pans entiers de la société, bien au delà du secteur des transports proprement dit.

Depuis deux décennies, les transports ont subi une vague imposante de dérèglementations. L'objectif des pouvoirs en place est le développement des transports à bas coûts qui constituent un véritable moteur pour la mondialisation de l'économie capitaliste. C'est ainsi que tout est fait pour peser sur les coûts du marché des transports de marchandise.

Dans ce contexte, les coûts externes résultants des différents modes de transports sont pris en charge par la collectivité sous l'impulsion des pouvoirs publics. Avec la sous tarification des transports de marchandises, les salarié(e)s de ce secteur subissent le chantage à la concurrence internationale et le dumping social.

Les directives Européennes, livre blanc et autres rapports publiés depuis 15 ans vont dans le même sens : la relance du transport ferroviaire passe soi-disant par l'ouverture des réseaux à la concurrence. Ce dogme a amené les pouvoirs publics à oublier qu'il s'agit d'un mode de transport guidé et que la séparation « infrastructure/transporteur » nécessaire à la mise en concurrence est une aberration du point de vue de la sécurité du système et du coût global de fonctionnement.

Pour la fédération SUD-Rail, la place particulière du transport par rail dans la vie économique est un facteur de sensibilisation aux questions liées à l'environnement et à l'écologie. Cette réalité s'appuie également sur le fait que notre syndicalisme poursuit un double but : défendre les revendications pour améliorer immédiatement le sort des salarié(e)s tout en agissant pour transformer la société afin d'obtenir des acquis durables.

Le ferroviaire, c'est une pollution atmosphérique et des coûts externes quasi-négligeables par rapport à la route (insécurité, bruit, pollution, effet de serre, congestion) ou en tous cas relativement modérés (trois fois moins d'énergie consommée que les poids lourds par tonne.kilomètre acheminée). Or, ce constat n'entraîne, de la part des pouvoirs publics, aucune inflexion significative de leur politique des transports. SUD-Rail n'entend pas seul définir ce que devrait être un service public ferroviaire pour le transport de marchandises, mais en tant que cheminot(e)s et syndicalistes, soucieux du bien public, nous pensons qu'avec l'ensemble des usagers du fret et des populations, notre avis est autant légitime que celui du gouvernement ou de la direction de la SNCF.

Concernant les transports de voyageurs, nous renforçons également notre activité syndicale autour du développement des transports en commun, de la priorité au rail et engageons le débat sur la question des transports gratuits. Cette dernière est non seulement une mesure de justice sociale en direction des plus démunis mais s'inscrit de fait dans le cadre de la lutte contre l'émission des gaz à effet de serre. Ces combats n'occulent pas les réflexions de fond sur la finalité des transports des voyageurs qui servent les intérêts de l'économie en place (éloignement des lieux de production et des lieux de vie des salarié(e)s).

Une véritable politique de développement durable ne peut voir le jour que s'il y a une prise en compte des coûts externes généraux par les différents modes de transport. Ces coûts externes étant massivement supportés par les citoyens imposent de fait la légitimité d'une régulation des transports intermodaux par les états. Cette régulation pourrait s'établir sur la base d'un cadre fiscal prenant en compte ces coûts, en instituant des taxes destinées à

développer les modes de transports les moins polluants et les moins coûteux.

L'économie capitaliste basée sur la croissance conduit à une transformation de la planète telle que l'environnement peut rapidement devenir hostile à l'homme. Ces phénomènes liés aux activités humaines ont volontairement été niés par les détenteurs du pouvoir économique en place. Aujourd'hui, personne ne peut ignorer les dangers pour l'humanité à poursuivre dans cette voie. Ensemble, nous pouvons remettre en cause les attitudes consuméristes imposées par le pouvoir économique.

Il est fondamental que tout être humain puisse accéder à la satisfaction de ses besoins élémentaires et essentiels ; ensuite, chacun doit pouvoir légitimement apporter ses réponses sur la satisfactions des besoins liés au développement personnel dans le cadre d'une évolution des sociétés permettant de stabiliser et de garantir le cadre de vie des générations futures.

Pour la fédération SUD-Rail, les questions relatives à la crise écologiques alimentent de fait les réflexions relatives au syndicalisme que nous voulons en lien avec la transformation sociale.

Bibliographie sommaire

Livres :

Attac, 2004, *Le développement a-t-il un avenir ? Pour une société solidaire et économe*, Mille et une Nuits.

Attac, 2006, *Le petit alter, dictionnaire altermondialiste*, Mille et une Nuits.

Dominique Belpomme, 2007, *Avant qu'il ne soit trop tard*, Fayard.

Jean-Pierre Dupuy, 2006, *Retour de Tchernobyl*, Seuil, Paris.

Benjamin Dessus, Hélène Gassin, 2005, *So Watt*, Editions de l'Aube.

Hervé Kempf, 2007, *Comment les riches détruisent la planète*, Seuil, Paris

Fabrice Nicolino, François Veillerette, 2007, *Pesticides. Révélation sur un scandale français*, Fayard.

François Ost, 2003, *La nature hors la loi*, La Découverte, Paris.

Revues :

Ecologie et Politique (Jean-Paul Deléage, Syllepse)

Alternatives Sud (Syllepse)

Les cahiers de Global Chance (en particulier le cahier n°21 sur l'énergie)

Contacts avec les associations et organisations ayant participé au séminaire

AITEC (Association internationale de techniciens, experts et chercheurs)

21ter rue Voltaire, 75011 Paris

Tél. : 01 43 71 22 22 – Courriel : aitec@reseau-ipam.org

Alternatives Économiques

Rédaction : 28 rue du sentier, 75002 Paris

Tél. : 01 44 88 28 90 – Courriel : redaction@alternatives-economiques.fr

Les Amis de la Terre – France

2bis rue Jules Ferry, 93100 Montreuil-sous-bois

Tél. : 01 48 51 32 22 – Courriel : coordination@amisdelaterre.org

ATTAC (Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens) – France

66-72 rue Marceau, 93100 Montreuil-sous-bois

Tél. : 01 41 58 17 40 – Courriel : attacfr@attac.org

CADTM (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-monde) – France

17 rue de la Bate, 45150 Jargeau

Tél. : 02 38 59 98 28 – Courriel : france@cadtm.org

CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement)

4 rue Jean Lantier – 75001 Paris

Tél. : 01 44 82 80 00

CFDT-FGTE (Confédération française du travail – Fédération générale des transports et de l'équipement)

47-49 avenue Simon Bolivar, 75950 Paris Cedex 19

Tél. : 01 56 41 56 00 – Courriel : federation@fgte-cfdt.org

CGT (Confédération générale du travail)

263 rue de Paris, 93516 Montreuil-sous-bois Cedex

Tél. : 01 48 18 80 00

Confédération Paysanne

104 rue Robespierre, 93170 Bagnolet

Tél. : 01 43 62 04 04 – Courriel : contact@confederationpaysanne.fr

CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement)

14 passage Dubail, 75010 Paris

Tél. : 01 44 72 07 71 – Courriel : info@crid.asso.fr

FNE (France Nature Environnement)

6 rue Dupanloup, 45000 Orléans

Tél. : 02 38 62 44 48 – Courriel : information@fne.asso.fr

FSU (Fédération syndicale unitaire)

3 rue de Metz, 75010 Paris
Tél. : 01 44 79 90 30

Global Chance

17ter rue du Val, 92190 Meudon
Tél. : 01 46 26 31 57 – Courriel : globalchance@wanadoo.fr

Greenpeace – France

22 rue des Rasselins, 75020 Paris
Tél. : 01 44 64 02 02

Politis

Rédaction : 2 impasse Delaunay, 75011 Paris
Tél. : 01 55 25 86 86 – Courriel : redaction@politis.fr

4D (Dossiers et débats pour le développement durable)

Cité européenne des Récollets, 150-154 rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris
Tél. : 01 44 64 74 94 – Courriel : contact@association4d.org

Union syndicale Solidaires

93bis rue de Montreuil, 75011 Paris
Tél. : 01 58 39 30 20 – Courriel : contact@solidaires.org